Présidentielle du 4 juillet

Deux postulants déposent leur dossier de candidature

Lire page 4

Energie

L'Algérie n'importera plus de carburant

L'Algérie qui détient désormais une production en produits carburant (essence et gasoil) permettant une autosuffisance, «ne va plus importer de carburant», a annoncé le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab.

Lire page 4

MDN

Gaïd Salah en visite de travail à Tamanrasset

Lire page 24

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Imsak 3:46

Iftar 20:01

Quotidien National d'Information - 8e Année - Lundi 27 mai 2019 - 22 Ramadhan 1440 - N° 2105 - Algérie : 10 DA / 1 € www.lechodalgerie-dz.com

Leurs dossiers ont été transmis hier à la Cour suprême

Ouyahia et Sellal devant la justice

Lire page 3

L'Echo d'Algérie : 27/05/2019
Anep : 0070

Collision entre 2 bus de transport urbain à Oran

22 blessés, dont 3 en état critique

Une collision entre 2 bus de transport urbain, survenue samedi près de l'Université des sciences et technologie d'Oran (USTO-Mohamed-Boudiaf), a fait 22 blessés, dont 3 se trouvent dans un état critique, a indiqué, hier, la Direction de la santé et de la population (DSP). «Le bilan définitif de cet accident est de 22 blessés, dont 3 dans un état critique ont été maintenus sous surveillance médicale à l'EHU 1er-Novembre d'Oran», indique un communiqué de la DSP.
«Les autres blessés ont quitté l'établissement hospitalier après avoir reçu les soins nécessaires», ajoute le texte.
La DSP d'Oran a, par contre, démenti les informations ayant fait état de 2 décès.
L'accident survenu entre deux bus assurant les lignes 11 et 51 près de l'entrée de l'université USTO-MB a suscité une vague d'indignation chez les étudiants et les enseignants, qui ont organisé dimanche matin un sit-in sur le lieu du drame pour dénoncer le comportement irresponsable des conducteurs de ces moyens de transport qualifiés de «bus de la mort».
Les protestataires étaient unanimes à considérer que le bilan de cet accident aurait pu être plus lourd s'il s'était produit un jour de forte affluence des étudiants. Sur les réseaux sociaux, de nombreux citoyens ont exprimé également leur indignation, appelant les responsables du secteur et les autorités locaux à prendre les mesures pour mettre un terme à ce genre d'accidents.
Ils ont également dénoncé les conditions désastreuses dans lesquelles les opérateurs privés assurent leurs missions et les risques auxquels sont exposés les usagers au quotidien à bord de ces bus qui ne respectent pas les normes les plus élémentaires de sécurité.
Les très nombreux citoyens ayant réagi aux vidéos de cet accident, partagées sur la Toile, ont insisté sur l'intervention des pouvoirs publics pour réorganiser le secteur des transports à Oran pour éviter le pire à l'avenir.

Médéa

3 morts suite à une collision frontale à Oued Atteli

Trois personnes sont mortes suite à une collision frontale entre un véhicule touristique et un autre utilitaire, survenue samedi avant El Iftar, à «Oued-Atteli» (nord de Médéa), sur la R N 1.
Deux passagers des 2 véhicules âgés respectivement de 67 et 70 ans, sont décédées sur place, lors de ce choc frontal, vraisemblablement à cause d'un dépassement dangereux sur cet axé routier, connu pour ses virages très accentués, a indiqué la même source, précisant qu'une 3e victime a succombé à ses blessures après son transfert à l'hôpital Mohamed-Boudiaf à Médéa.
Les deux autres, blessés à des degrés divers, ont été maintenus dans cette même structure sanitaire pour recevoir des soins nécessaires.
La Protection civile a enregistré, durant la même journée de samedi, 3 autres accidents de la circulation, à «Oued-Atteli» et «Guezagza», toujours sur ce tronçon de la RN 1, mais également à Bouskène, RN 18, qui ont fait 10 blessés.

Bouira

Un mort dans un accident de train à El Esnam

Un sexagénaire a trouvé la mort, hier, heurté par un train à un passage à niveau non gardé dans la commune d'El Esnam (Est de Bouira).
«La victime, un homme âgé de 65 ans, a été violemment heurtée par un train à un passage à niveau non gardé à El Esnam. L'accident lui a causé de graves blessures, ce qui a nécessité son évacuation à l'hôpital Mohamed-Boudiaf de la ville de Bouira», a expliqué le chargé de communication à la direction de la Protection civile, le capitaine Rahmani Raouf. La victime a succombé à ses graves blessures avant son arrivée à l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf, selon les détails fournis par le directeur de l'hôpital, Djamel Boutmer. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Saisie de plus de 300 kg de viandes rouges impropres à la consommation

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oran ont saisi plus de 3 q de viandes rouges impropres à la consommation.
En application du plan élaboré pour le mois du Ramadhan, ces services ont réussi jeudi dernier la saisie de 13 agneaux d'un total de 340 kg à l'arrière d'un véhicule ne disposant pas de moindres conditions d'hygiène en l'absence du cachet du vétérinaire.
Agissant sur informations parvenues à la Brigade de Gendarmerie de Sidi El Bachir, selon lesquelles un individu fait l'abattage d'agneaux dans des fermes à Bendaoud (Sidi Bachir) pour les livrer aux boucheries, un plan a été mis en exécution.
La fouille d'un véhicule intercepté à son bord le conducteur (propriétaire de la marchandise) et son accompagnateur, a permis de découvrir la marchandise précitée. Durant l'enquête, le mis en cause a prétendu avoir acheté les agneaux des marchés de bestiaux puis les a abattus pour les vendre à des bouchers à Oran, ajoutant qu'il a l'habitude de transporter la viande rouge (agneaux abattus) à bord de son véhicule (non équipé pour ce genre de transport), soulignant qu'il ne dispose pas de registre du commerce qui lui permet de pratiquer cette activité et qu'Il n'a pas soumis la viande à la consultation vétérinaire. L'inspecteur vétérinaire principal relevant de la direction des services agricoles de la wilaya d'Oran, sollicité pour consulter la viande, a attesté qu'elle est impropre à la consommation. La Brigade territoriale de la Gedarmerie de Sidi El Bachir poursuit son enquête.

Incendie à l'hôpital Hamoud

Aucune victime à déplorer

Un incendie s'est déclaré au niveau de la pharmacie du service ophtalmologie de l'Hôpital Nefissa-Hamoud (ex-Parnet - Alger), sans faire de victime.
L'incendie s'est déclaré, hier à 12h 30, au niveau de la pharmacie du service ophtalmologie de l'hôpital Nefissa-Hamoud (ex-Parnet), endommageant ainsi une quantité de médicaments et certains équipements.
Heureusement, aucune victime n'a été enregistrée.
Les agents de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont réussi à circonscrire l'incendie, a souligné la même source, précisant que 5 camions anti-incendie et une ambulance ont été mobilisés à cet effet. Les services de sécurité concernés ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet incendie, sachant que l'opération d'extinction de l'incendie se poursuit toujours. Par ailleurs, le directeur général de l'hôpital Nefissa-Hamoud (commune d'Hussein Dey), Reguieg Zoubir a indiqué à l'APS que l'incendie qui s'était déclaré au niveau de la pharmacie du service ophtalmologie était, probablement, dû à un court-circuit, en attendant les résultats des enquêtes des services de sécurité, ajoutant que la quantité des médicaments endommagée à cause de l'incendie sera déterminée ultérieurement, mettant en avant la participation des personnels médical et paramédical à la maîtrise de l'incendie, juste après son déclenchement, pour éviter sa propagation aux chambres des malades.

Gendarmerie nationale

5 personnes arrêtées et des quantités de drogue et de psychotropes saisies

Cinq personnes ont été arrêtées par les éléments de la Gendarmerie nationale qui ont également saisi 307 comprimés de psychotropes et un kilogramme de kif traité, lors de différentes interventions menées à travers le territoire national dans le cadre de la lutte contre la criminalité.
Une personne a été interpellée à Annaba, au niveau de la nouvelle ville de Draa Errich, en possession de 37 comprimés de psychotropes de différentes marques, alors qu'à Tlemcen, deux personnes ont été interpellées en possession de 1 kg de kif traité au niveau de la commune de Hennaya. A Béchar, deux personnes en possession de 60 comprimés de psychotropes ont été interpellées à hauteur de la cité Gherassa, commune de Béchar.
Poursuivant les investigations et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes enquêteurs ont saisi dans le domicile d'un des mis en cause 210 comprimés de psychotropes de différentes marques.
Par ailleurs, une personne a été interpellée à M'sila, au niveau de la circonscription communale de Temsa au moment où il transportait, à bord d'une camionnette, 100 kg de viande impropre à la consommation.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Leurs dossiers ont été transmis hier à la Cour suprême

Ouyahia et Sellal devant la justice

Le parquet général près la cour d'Alger a transmis, hier, au procureur général près la Cour suprême le dossier d'enquête préliminaire instruite par la Gendarmerie nationale, à l'encontre de 12 anciens responsables, dont les deux ex-Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, qui bénéficient de la règle du privilège de juridiction. En application des dispositions de l'article 573 du code de procédure pénale, le parquet général près la cour d'Alger a transmis au procureur général près la Cour suprême le dossier d'enquête préliminaire instruit par la police judiciaire de la Gendarmerie nationale d'Alger, pour des faits à caractère pénal, à l'encontre des deux anciens Premier ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que des anciens ministre Abdelghani Zaâlane, Amar Tour, Boudjamaâ Talaï, Amar Ghoul, Amara Benyounes, Abdelkader Bouazgui, Karim Djoudi, Abdesslam Bouchouareb et l'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh et l'ancien wali d'El Tarf Khanfar Mohamed Djamel.

Ces interpellations interviennent au moment où le chef d'état-major de l'ANP a indiqué avoir appelé l'appareil de la justice en vue d'«accélérer la cadence des poursuites judiciaires concernant les affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics et de juger tous ceux qui ont pillé l'argent du peuple». Dans ce contexte, précisément, Gaïd Salah a valorisé «la réponse de la justice quant à cet appel qui représente un volet important des revendications légitimes des Algériens». Il a également assuré que le commandement de l'ANP «offre des garanties suffisantes aux services judiciaires pour poursuivre avec détermination et en toute liberté, sans aucune contrainte ni pression, le jugement de ces corrupteurs.
Ces dispositions permettront ainsi de rassurer le peuple que son argent pillé sera récupéré par la force de la loi et avec la rigueur requise».
Pour Gaïd Salah, «l'alignement de l'ANP aux côtés du peuple afin d'atteindre ses objectifs visant à opérer le changement escompté et sa mobilisation continue pour accompagner les Algériens dans leurs marches pacifiques et leur sécurisation, découle de la cohésion et de la concordance dans les visions et la démarche empruntée entre le peuple et son armée, une cohésion qui semble déranger ceux qui portent une animosité profonde envers l'Algérie et son peuple et ce, malheureusement, en conspirant avec des parties intérieures, qui ont vendu leur âme au diable et hypothéqué l'avenir de leurs concitoyens pour des fins et des intérêts personnels étroits».

Il a rassuré que «notre pays, qui a su traverser diverses épreuves et crises tout au long de son histoire, saura, sans nul doute, sortir plus fort et plus solide de sa crise actuelle».
L'ANP, «partant de ses convictions profondes et ancrées quant à la nécessité de préserver les liens de communication avec sa profondeur populaire enracinée, qui constitue son appui, la source de sa force et le secret de sa résistance face à tous les dangers et toutes les menaces, continuera en cette conjoncture sensible, à adopter la même démarche sincère en informant les citoyens régulièrement de tout ce qui a trait à leur sécurité et la sécurité de leur pays», a encore mentionné Gaïd Salah. Il a également réaffirmé l'engagement et la volonté de l'Armée à faire face aux plans visant à semer la discorde et la sédition entre les Algériens et en réitérant les «garanties suffisantes» pour que la justice puisse poursuivre le traitement des dossiers liés à la corruption «sans aucune contrainte ni pression». Gaïd Salah a souligné, à ce propos, que «le peuple algérien a exprimé par ses marches pacifiques à travers tout le pays, son attachement solide à sa patrie et la noblesse de ses aspirations». Le peuple a affirmé «sa mobilisation sincère pour la sécurité et le progrès de l'Algérie et pour barrer toutes les voies aux tentatives de déstabilisation et de dévoiement de ce parcours pacifique et civilisé, lors duquel le peuple algérien a démontré son attachement à sa terre et à ses ambitions légitimes à construire un Etat fort, sûr et prospère, où participeraient tous ses enfants dévoués à édifier ses institutions, ayant pour fondement l'intérêt suprême de la nation, pour base l'équité sociale et pour **piliers, la sincérité, le dévouement et la loyauté envers Allah et la nation», a-t-il souligné. Il a relevé que face à ces plans qui tendent à «semer les graines de la discorde et de la sédition entre les Algériens et leur Armée,** l'ANP continue à leur faire face, conformément aux dispositions de la Constitution et des lois républicaines. Cela atteste de la réussite des unités de sécurité, en charge du maintien de l'ordre, à déjouer les diverses tentatives visant à semer la terreur et l'anarchie et troubler l'ambiance calme et sereine caractérisant les marches citoyennes», a-t-il affirmé, précisant que «ceci a été confirmé par l'interpellation, au courant de la fin de la semaine passée, d'individus en possession d'armes à feu, d'armes blanches et de grenades lacrymogènes, ainsi qu'une grande quantité de psychotropes et des moyens de communication». Le général de corps d'armée a, par la même occasion, réitéré son appel à la justice afin d'«accélérer la cadence des poursuites judiciaires concernant les affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics», ajoutant que le commandement de l'ANP «offre des garanties suffisantes aux services judiciaires pour poursuivre avec détermination et en toute liberté, sans aucune contrainte ni pression, le jugement de ces corrupteurs». **Il a réitéré également l'engagement de l'ANP à «préserver les nombreux acquis et réalisations de la nation, ainsi que l'accompagnement du peuple et de ses institutions à travers la mise en œuvre des solutions possibles, tout en approuvant toute proposition constructive et initiative utile allant dans le sens du** dénouement de la crise et menant le pays vers la paix».
«Notre pays, qui a transcendé les différentes épreuves et crises qui l'ont secoué tout au long de son histoire, sortira indéniablement plus fort et plus solide de sa crise actuelle et ce, grâce à la cohésion
parfaite et le lien affectif profond et la confiance exceptionnelle indissociable entre le peuple et son armée, qui porte l'intérêt de la nation au-dessus de toute considération», a-t-il assuré.
«L'Algérie demeure fière, comme à son accoutumée, et que sa bannière révolutionnaire de novembre flotte haut dans le ciel, symbole national sacré de notre glorieuse révolution et un acquis populaire précieux arraché au prix du sang, pour que vive notre peuple uni et en harmonie sous ce drapeau national et sa bannière, un drapeau qui ne changera jamais au grés des circonstances et ne s'affectera guère par les changements, un drapeau qui restera éternellement jusqu'au jour du jugement, par fidélité à nos vaillants martyrs qui ont irrigué de leur sang béni cette terre pure», a-t-il souligné. Gaïd Salah avait déjà mis en garde contre «certaines personnes qui continuent d'activer contre la volonté du peuple et d'œuvrer à attiser la situation et inciter à entraver les solutions de sortie de crise».
Dans ce contexte, il avait insisté sur la nécessité pour la justice de «poursuive les individus impliqués dans des affaires de corruption et accélérer la cadence du traitement des différents dossiers concernant certaines personnes ayant bénéficié indument de crédits estimés à des milliers de milliards, causant préjudice au Trésor public et dilapidant l'argent du peuple». Gaïd Salah avait, par la même occasion, assuré que «toutes les perspectives possibles restent ouvertes» afin de «surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais». «Nous, en tant que Haut commandement de l'ANP et face à la responsabilité historique que nous assumons, nous respectons parfaitement les dispositions de la Constitution pour la conduite de la transition, et je voudrais réitérer que toutes les perspectives possibles restent ouvertes afin de surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais», a-t-il soutenu.
Il avait réitéré aussi l'engagement «immuable» de l'ANP à «accompagner la phase de transition», tout en soulignant la nécessité de «suivre la voie de la sagesse et de la patience».

T. Benslimane

Présidentielle du 4 juillet

Deux postulants déposent leur dossier de candidature

Deux candidats à l'élection présidentielle ont déposé leur dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel avant l'expiration du délai légal (samedi à minuit) ouvrant ainsi la voie au Conseil de statuer sur leur validité dans un délai de 10 jours.

«Après expiration du délai légal de dépôt des candidatures, fixé au 25 mai 2019 à minuit, en prévision de la présidentielle du 4 juillet 2019, le Conseil constitutionnel a enregistré le dépôt de deux dossiers le 25 mai 2019 auprès de son secrétariat général», a annoncé le Conseil constitutionnel dans un communiqué. Il s'agit seulement de deux candidats indépendants, à savoir Abdelhakim Hamadi et Hamid Touahri, sur un total de 77 personnes ayant retiré les lettres d'intention auprès du ministère de l'Intérieur, dont trois chefs de partis. Sur les 77 lettres d'intention déposées, 74 émanent de candidats libres et trois candidatures de partis politiques, à savoir l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Front El Moustakbel (FM) et le Front algérien pour le développement, liberté et équité (FADLE).

Toutefois, l'ANR et le Front El Moustakbal ont annoncé, samedi, leur décision de suspendre leur participation à cette élection jusqu'à «la réunion des conditions nécessaires à la réussite de cette échéance électorale décisive». Le Conseil constitutionnel doit, à présent, statuer sur la validité de ces candidatures par décision, dans un délai de 10 jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature, conformément à la loi organique portant régime électoral. Cette loi souligne que le retrait du candidat n'est ni accepté, ni pris en compte après la validation des candidatures par le Conseil constitutionnel, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par le Conseil constitutionnel ou en cas de décès de l'intéressé. Les candidats à l'élection présidentielle du 4 juillet doivent satisfaire les conditions de fond et remplir les formalités prévues par la Constitution et la loi organique relative au régime électoral. Outre le dossier administratif contenant les renseignements du postulant, ce dernier doit notamment présenter soit une liste comportant aux moins 600 signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires, et réparties, au moins, à travers 25 wilayas, ou bien une liste comportant 60 000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

La demande est aussi accompagnée d'un dossier comportant plusieurs pièces, notamment une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé possède uniquement la nationalité algérienne d'origine et qu'il n'a jamais possédé une autre nationalité, une déclaration sur l'honneur attestant de sa confession musulmane, un certificat de nationalité algérienne d'origine du conjoint de l'intéressé et une déclaration sur l'honneur attestant que le conjoint jouit uniquement de la nationalité algérienne. Elle doit comporter également un certificat de nationalité algérienne d'origine du père et de la mère de l'intéressé, une déclaration sur l'honneur attestant la résidence exclusive en Algérie, pendant 10 ans, au moins, sans interruption, précédant immédiatement le dépôt de candidature de l'intéressé, une attestation de participation à la Révolution du 1er Novembre 1954 pour les candidats nés avant le 1er juillet 1942 et une attestation de non implication des parents du candidat né après le 1er juillet 1942, dans des actes hostiles à la Révolution.

Houda H.

Energie

L'Algérie n'importera plus de carburant

L'Algérie qui détient désormais une production en produits carburant (essence et gasoil) permettant une autosuffisance, «ne va plus importer de carburant», a annoncé le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab. «Nous n'allons plus importer de carburant. Nous avons une production qui permet à l'Algérie une autosuffisance», a précisé Arkab. Selon lui, l'apport de la raffinerie de Sidi R'zine (Alger), l'augmentation des raffineries existantes, ainsi que l'acquisition de la raffinerie d'«Augusta» en Italie, ont permis à l'Algérie d'avoir des quantités importantes de produits pétroliers et satisfaire le marché local.

Arkab, a ajouté que d'importants volumes de GPLc (énergie propre) sont venus remplacer l'essence importé. Il a rappelé, dans ce contexte, que la consommation de GPLc qui a stagné pendant une longue période autour de 300 000 tonnes jusqu'en 2015, a connu une «croissance très forte» ces dernières années, pour atteindre 650 000 tonnes en 2018. A une question sur la mise en œuvre du Programme national de développement des énergies renouvelables, Arkab a précisé que plusieurs centrales solaires, d'une capacité totale 400 MWC, ont été réalisées à travers le pays, grâce à ce programme. «Grâce aux projets réalisés, nous avons formé près de 400 ingénieurs et techniciens spécialisés dans la gestion des renouvelables», a-t-il fait savoir. «Nous sommes décidés à concrétiser la totalité du programme sur le moyen et long terme, ce qui nous permettra notamment d'économiser sur la consommation du gaz dédié au fonctionnement des centrales électriques», a assuré le ministre, soulignant que «20 milliards m^3 de gaz sont actuellement consommés pour générer 20 000 MW d'électricité». Il a, cependant, reconnu que ce programme a été «un peu freiné» et «dérangé» par la «problématique de financement».

Moussa O.

Crise politique

L'ONM appelle à une conférence nationale à même de concrétiser les objectifs dans le cadre d'une vision nationale

L'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) a appelé, ce dimanche, à la tenue d'une conférence nationale pour l'élaboration d'une feuille de route, à même de répondre aux revendications populaires dans les plus brefs délais et permettre aux institutions du pays de poursuivre normalement leur processus dans le cadre d'une vision nationale complémentaire. L'organisation a évoqué, dans un communiqué, les différentes interactions sur la scène nationale et leurs répercussions qui «nous imposent de réunir les conditions pour abriter un dialogue national sérieux et responsable, proposant la tenue d'une conférence nationale regroupant l'ensemble des acteurs, à savoir des représentants du Hirak populaire, des partis politiques, des organisations nationales, des syndicats et autres. Cette conférence constitue «le cadre adéquat pour débattre et approuver les étapes à entreprendre dans le cadre d'une vision nationale globale qui servirait de feuille de route à même de répondre, dans les plus brefs délais, aux revendications du peuple et de permettre aux institutions de l'Etat de poursuivre normalement leur fonctionnement», selon l'organisation. Pour l'ONM, il existe plusieurs éléments de sortie de crise qui revêtent une grande importance dans le cadre de cette conférence en tant que principaux axes à débattre, avec à leur tête l'étape de transition «non encore approuvée», outre la question des élections qui exige plusieurs conditions juridiques, organisationnelles, techniques et administratives «qui ne peuvent être réunies». L'Organisation propose «le cautionnement ou l'élection d'une personnalité nationale ou d'une instance regroupant plusieurs personnalités qui supervisent la direction de l'étape de transition pour une durée maximale d'une année». Outre la poursuite de la révision de la loi relative au régime électoral, cette personnalité ou instance supervisera la gestion de la période de transition et ce, à travers la formation d'une commission indépendante chargée de la supervision de toutes les étapes de l'élection. L'organisation propose, dans ce cadre, la constitution d'un gouvernement technocrate par les dirigeants de la période de transition «lequel ne sera pas en droit d'avoir un lien direct avec le processus électoral», mais se chargera plutôt de la mise en place des différents moyens pour l'organisation de ces échéances. L'ONM a mis en avant, dans ce sens, le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) dans cette conjoncture que traverse le pays, qui «au-delà de ses engagements d'assumer sa responsabilité dans la préservation de la pérennité de l'Etat (...), a prouvé son souci d'assurer et d'accompagner le mouvement populaire». La feuille des suggestions proposées par l'ONM s'inscrit dans le cadre de la réponse à l'appel lancé par le Haut commandement de l'ANP afin de relancer un dialogue national menant à l'élaboration d'une vision qui permet la résolution de la situation actuelle.

N. I.

16e édition du Prix international d'Alger de récitation du Saint Coran

Participation de 50 pays arabes et musulmans

La 16e édition du Prix international d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran a débuté, samedi soir, au Palais des expositions Pins-maritimes (Alger) avec la participation de 50 pays arabes et musulmans et des communautés musulmanes établies dans les pays occidentaux et africains.

La cérémonie d'ouverture officielle du concours qui s'étalera jusqu'au 31 mai en cours, a été présidée par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, en présence de membres des deux chambres du Parlement, des ministres et des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que des représentants de l'Armée nationale populaire (ANP). Dans son allocution à cette occasion, Belmahdi a mis en avant la participation de plusieurs pays avec leurs meilleurs récitants dans ce concours, ajoutant que «l'Algérie est devenue une destination des gens du Coran particulièrement lors de ces dix derniers jours du mois sacré».

Après avoir rappelé l'engouement des enfants de ce pays pour les sciences du Coran à savoir, la récitation, la psalmodie et l'exégèse, le ministre des Affaires religieuses a affirmé que «l'Algérie n'a ménagé aucun effort en matière d'enseignement du saint Coran et de réalisation de différentes structures, centres et instituts islamiques», ajoutant que «ce prix se veut une occasion pour l'enseignement du Coran, la transmission de ce message civilisationnel et la glorification du Saint-Coran».

«Le Coran illumine le chemin de l'Homme et apaise les esprits», a-t-il poursuivi.

La 16e édition a été marquée par la participation de la Nouvelle-Zélande en tant qu'invitée d'honneur et ce, «en guise de solidarité avec nos frères musulmans, victimes de l'attentat terroriste ayant ciblé deux mosquées néozélandais». Rappelant les étapes importantes franchies depuis l'institution de ce prix en 2003 jusqu'à ce jour, Belmahdi a souligné que «l'Algérie a mobilisé tous les moyens pour organiser ce concours chaque année».

Ce prix qui concerne les sciences du Saint Coran (récitation, psalmodie et exégèse) vise à honorer les gens du Coran, diffuser les connaissances relatives à la psalmodie, inculquer l'amour du Coran chez les enfants et la découverte des jeunes talents. Un concours national d'encouragement des jeunes récitants du Coran sera organisé en parallèle au profit des enfants de moins de 15 ans.

Institué en 2003, le prix international d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Coran, se veut une tradition à perpétuer, à travers laquelle des récitants venus de plusieurs pays musulmans concourent à un même but et traduit l'attachement du peuple algérien à ce livre sacré et à sa religion.

Des présents seront remis aux lauréats de ce concours, lors d'une cérémonie prévue le 27 Ramadhan à la Grande mosquée d'Alger. La cérémonie a vu la distinction des deux savants Mohamed Salah Seddik et Djelloul Belkacem en hommage à leurs contributions en la matière.

Djamel T.

Crise politique

Renoncer à l'élection du 4 juillet pour engager un processus politique et répondre aux aspirations du peuple

Le renoncement à l'organisation de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain «ne signifie pas avancer vers le chaos, mais engager un processus politique pour construire un ordre à même de répondre aux aspirations du peuple algérien, notamment de sa jeunesse», a indiqué l'ancien doyen de la faculté de droit d'Alger, Madjid Benchikh. «Renoncer à l'organisation des élections du 4 juillet c'est, non pas avancer vers le chaos, mais, au contraire, engager un processus politique qui permettrait de quitter un ordre constitutionnel autoritaire et sans légitimité populaire pour construire un ordre qui répond aux aspirations de notre peuple et notamment de sa jeunesse», a déclaré Benchikh dans un entretien accordé au quotidien *El Watan* publié dimanche.

Dans le même contexte cet éminent juriste a ajouté que «continuer à vouloir organiser ces élections contre la volonté mille fois exprimée de dizaines de millions d'Algériens et maintenir Bensalah (chef de l'Etat), Bedoui (Premier ministre), le Parlement et le Conseil constitutionnel indique un attachement au système actuel sur lequel il est légitime de s'interroger, surtout lorsque de tels discours viennent de ceux qui ont soutenu le 4e et le 5e mandats». «Tout bien considéré, il n'y a donc aucun danger à annuler les élections», a-t-il dit, estimant que «cela va diminuer la pression, et, du coup, permettra d'engager un dialogue avec la société civile, avec les syndicats autonomes, avec les personnalités indépendantes qui aspirent à la construction de la démocratie et peuvent, dès lors, apporter leur contribution à cette construction». Selon lui, il ne s'agit de «se projeter dans le vide», mais de «s'engager dans la voie de la construction d'une nouvelle République qui reposera sur l'adhésion des populations». «Un jour ou l'autre, nous aurons besoin d'aller vers des élections libres et honnêtes», a-t-il encore asséné, soulignant que «c'est une exigence de la vie démocratique (...) mais il faut préparer sérieusement ces élections, et, avant, il faut préparer ou créer le cadre et les conditions dans lesquels elles se dérouleront. Il faudra du temps. Il faudra négocier la durée nécessaire à cette préparation». Revenant sur les marches et manifestations populaires enclenchées le 22 février dernier, Benchikh a relevé que «la mobilisation populaire a obtenu des victoires d'étape importantes qui doivent être soulignées», estimant que «le Hirak est devenu rapidement un véritable soulèvement populaire qui montre un peuple debout, qui affirme sa dignité et revendique les droits humains et les libertés démocratiques».

Notant que la mobilisation populaire a «bouleversé les données de la scène politique», il a appelé le peuple à «continuer à se mobiliser pour arriver à une transition démocratique».

Pour Benchikh, «les partis politiques actuels seront probablement balayés, d'autant qu'ils sont pour la plupart très peu représentatifs», affirmant qu'à tous points de vue, «ce soulèvement marque un tournant dans la vie politique dans notre pays».

Sollicité par un collectif de la société civile pour une transition démocratique pour l'aider à élaboration d'une feuille de route, il a indiqué avoir fait des propositions à ce collectif qui a adopté une «Déclaration de principes gouvernant la transition démocratique».

Cette Déclaration, a-t-il détaillé, propose la création d'une instance présidentielle collégiale, un gouvernement de compétences, un conseil de la transition de 20 à 30 membres et une instance indépendante pour l'organisation et le contrôle des élections. «Il s'agit d'instances largement admises devant être créées dans le cadre d'un compromis historique établi par le dialogue entre les forces attachées au soulèvement populaire et les représentants du pouvoir politique, a conclu l'ancien directeur de l'Ecole doctorale de droit et de sciences humaines de l'université de Cergy-Pontoise (Paris, Val d'Oise) et auteur de plusieurs ouvrages.

Groupe Sonelgaz

Chahar Boulakhras installé dans ses nouvelles fonctions

Le nouveau président-directeur général du groupe Sonelgaz, Chahar Boulakhras, a été installé, hier, dans ses fonctions, en remplacement de Mohamed Arkab, nommé depuis mars dernier ministre du secteur de l'Energie.

Présidant la cérémonie d'installation, au niveau de la Direction générale de Sonelgaz à Alger, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab a affirmé que Boulakhras compte parmi les grandes compétences du Groupe, qui «peut compter sur lui pour aller de l'avant dans sa dynamique». Soulignant que «la mission du nouveau PDG ne sera pas facile», Arkab a évoqué «des priorités à prendre en considération, notamment le développement du réseau électrique national en cette conjoncture financière difficile». Le ministre a cité également, «le raccordement de 50 zones industrielles, dont 11 en cours de réalisation à au réseau de haute tension avec tous ses équipements et matériels en termes de centrales et transformateurs» ainsi que «la modernisation et le développement des moyens techniques de Sonelgaz en vue d'améliorer le service public».

La diversification des sources d'énergie, à travers l'utilisation des différents types d'énergie disponibles en Algérie, à l'instar du gaz, du pétrole et des énergies renouvelables en vue de parvenir à l'efficacité énergétique, figure entre autres priorités assignées au nouveau PDG de Sonelgaz.

A ce propos, le ministre a rappelé que la production de gaz avait atteint 20 milliards m^3, notant que plus de 99% de la production d'électricité provient du transfert du gaz naturel. Le groupe Sonelgaz compte actuellement près de 90 000 travailleurs et joue un rôle important dans le développement économique à travers les services prodigués en termes de fourniture des énergies vitales de l'électricité et du gaz, avec une production de 20 000 mégawatts. Il gère également un réseau de transport de plus de 30 000 km de lignes à haute tension et de transport de gaz à travers des gazoducs sur une longueur de 21 000 km.

A ce titre, le ministre a fait savoir que Sonelgaz distribuait l'électricité et le gaz au niveau de 48 wilayas et 10 wilayas déléguées à travers ses succursales. Pour sa part, le nouveau PDG du groupe Sonelgaz, Boulakhras Chahar, a déclaré «être conscient de l'ampleur de la responsabilité et des enjeux liés à la mission qui lui est assignée», se félicitant de la confiance placée en lui par le chef de l'Etat en le nommant à la tête de ce Groupe. Rappelant à ce propos que Sonelgaz avait été, de tous temps, un vivier de hautes compétences, dont plusieurs cadres ont été nommés aux postes supérieurs, Boulakhras a précisé que grâce aux grands efforts déployés par les travailleurs de Sonelgaz, les zones enclavées sont à présent alimentées en électricité et gaz.

«Nous devons poursuivre les efforts et œuvrer au développement et à la modernisation du Groupe», a-t-il affirmé mettant en avant l'importance cruciale de la ressources humaines dans le développement et la promotion de la performance de Sonelgaz».

ONS

L'inflation de l'Algérie a atteint 4% sur un an en avril 2019

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel de l'Algérie a été de 4% jusqu'à avril 2019, a fait part, hier, l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel jusqu'à avril 2019 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois allant de mai à avril 2019 par rapport à la période allant de mai 2017 à avril 2018.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'indice brut des prix à la consommation en avril 2019 par rapport à mars 2019, elle a connu une relative stagnation, selon la même source.
En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont enregistré une légère baisse de près de 0,2% en avril comparativement au mois de mars 2019. Cette baisse est induite, essentiellement, par un recul des produits agricoles frais (-0,6%), a précisé l'Office. En effet, cette variation mensuelle des prix des produits agricoles frais s'explique, essentiellement, par une baisse des prix de la pomme de terre (-6,1%), des fruits frais (-5%), des poissons frais (-4,9%) et des œufs (près de -2%).
En revanche, des hausses des prix ont concerné, notamment les légumes frais (+3,13%), la viande de poulets (+2,6%) et la viande de bœuf (+0,4%). Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont enregistré une légère hausse de +0,24% en avril dernier et par rapport au mois de mars dernier.
La tendance haussière a également concerné les prix des produits manufacturés avec (+0,15%) et les services (+0,20%) en avril, en comparaison au mois de mars. Par groupe de biens et services, l'augmentation des prix a touché essentiellement les meubles et les articles d'ameublement (+1,4%), ceux de l'éducation, culture et loisirs (+1,1%), alors que le reste s'est caractérisé par des stagnations. Durant les quatre premiers mois 2019, les prix à la consommation ont enregistré une hausse de 2,6%. Cette variation haussière a concerné toutes les catégories de produits. Ainsi, les biens alimentaires ont augmenté de près de 1,7%, a fait savoir l'ONS. Les produits agricoles frais ont observé un relèvement de près de 1%. Cette hausse s'explique, notamment, par l'augmentation des prix des viandes rouge de bœufs (+15,21%) et de mouton (3,2%), ainsi que les légumes frais (7,4%).
Par ailleurs, d'autres produits ont enregistré des baisses, la plus remarquable a concerné les œufs de (-11%), les poissons frais (-9,5%), la viande de poulet (-9,4%) et la pomme de terre (-8,7%). Les produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont également connu une

hausse de 2,5% durant les quatre premiers mois 2019. La hausse des prix a aussi concerné les biens manufacturés avec +3,9% et les services avec +2,3%. Pour rappel, le taux d'inflation de l'Algérie avait atteint 4,3% en 2018.

N. I.

Pêche au thon rouge

22 navires prennent part à la campagne 2019

La campagne de la pêche au thon rouge pour l'année 2019 a débuté dimanche avec 22 navires battant pavillon national pour la pêche d'un quota de 1437 tonnes, a-t-on appris de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture. Les négociations autour de ce quota accordé à l'Algérie par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) ont eu lieu durant les travaux de la réunion de la CICTA tenue en novembre 2018 en Croatie, a-t-on rappelé.
A cet effet, toutes les mesures nécessaires ont été prises en vue d'assurer le bon déroulement de cette campagne à travers la remise des autorisations de pêche aux opérateurs concernés.
Le montant des redevances payées par les 22 armateurs en faveur de la Trésorerie en contrepartie de ces autorisations, s'élève à 76 millions de dinars. Selon la même source, les quotes-parts ont été réparties de façon «équitable» et «transparente», entre les navires algériens, tout en prenant compte le tonnage de chaque navire et le niveau de son équipement.
Les navires ont été soumis à la réhabilitation en vue d'accéder à la zone de pêche au thon rouge, renforçant ainsi les capacités de la flotte algérienne pour pêcher chaque quote-part fixée par la CICTA, outre la formation d'un important nombre d'inspecteurs en matière de lecture des informations et visionnage des vidéos enregistrées lors des opérations de transfert de thon rouge à des fins de mise en cages. D'autre part et dans le cadre du renforcement des compétences nationales en matière de pêche du thon rouge, cette campagne verra la participation d'élèves stagiaires relevant des instituts et des écoles de formation.
Ils seront présents à bord des navires mobilisés durant cette opération. En devise, la valeur du quota qui sera pêché entre le 26 mai et le 1er juillet s'élèvera à 14 millions d'euros et sera vendu dans le cadre d'une opération purement commerciale prise en charge par les armateurs.
Les 22 thoniers participant à la campagne, ont pris le large, le 22 mai dernier, à partir des ports d'Annaba et d'Alger en direction de la zone internationale de la pêche au thon rouge, comprise entre la Tunisie, les îles de Malte et la Sicile, en vue de se positionner sur les sites de pêche. La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (DGPA) avait indiqué dans une déclaration à l'APS que la CICTA a accordé à l'Algérie un quota de 1445 tonne en 2019, sauf que l'Algérie a pêché un quota de 8 tonnes dans des opérations «non ciblées» et qui sont vendues sur les marchés par les pêcheurs.
Le responsable de la (DGPA) a prévu, auparavant, une augmentation du quota de l'Algérie qui devrait dépasser 1655 tonnes en 2020, 2000 tonnes en 2021 et 2500 tonnes d'ici 2025, après une augmentation sensible de la réserve internationale du thon rouge.

Moussa O.

Alliance Assurances

Des résultats financiers en hausse de 4,2% en 2018

Alliance Assurance a réalisé un chiffre d'affaires de 5 milliards de dinars en 2018, en hausse de 4,2% par rapport à l'année précédente, selon le bilan financier de la compagnie. Le résultat net d'Alliance Assurances s'est quant à lui établi à 462 millions de dinars en 2018, en hausse de 7% par rapport à 2017.
«Ces résultats viennent confirmer l'efficacité de la stratégie et de la gestion adoptées par la compagnie et ce malgré la discrimination et la concurrence déloyale qui entravent la floraison du marché algérien des assurances», estime l'assureur privé, qui est coté à la Bourse d'Alger. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a par ailleurs décidé la distribution d'un dividende de 45 DA par action, soit un montant global de dividendes de 261,2 millions de dinars représentant une rentabilité nette de 10,41% par action selon le cours de la bourse d'Alger du 23 mai fixant la valeur de l'action d'Alliance Assurances à 432 DA, indique l'assureur privé.
Ceux possédant des actions Alliance Assurances recevront le paiement de leurs dividendes à compter du 30 juillet prochain, précise la compagnie.

M. M.

Energie

Arkab réfute l'existence d'un accord entre Total et le groupe Anadarko

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a réfuté, à Alger, l'existence de tout accord entre la société française Total et le groupe américain Anadarko, pour l'acquisition des actifs de ce dernier en Algérie. Répondant à une question, en marge de la cérémonie de prise de fonctions du nouveau président-directeur général (PDG) du groupe Sonelgaz, sur la possibilité de l'acquisition par Total des actifs du groupe américain en Algérie, Arkab a fait savoir qu'«une correspondance a été adressée au groupe Anadarko à ce sujet, sans recevoir de réponse de sa part. Ce qui signifie pour nous qu'aucun accord n'a été conclu entre ces deux parties». Dans le cas où il y a confirmation de cet accord, «nous interviendrons en temps voulu et nous userons de tous les moyens juridiques pour préserver l'intérêt de Sonatrach et celui de l'Algérie en général», a estimé le ministre. «Jusqu'à présent, nous sommes d'accord avec notre partenaire (groupe Anadarko), avec lequel nous avons réalisé de grands projets qui ont été éminemment profitables pour Sonatrach», a-t-il soutenu, ajoutant que «nous avons de très bonnes relations avec Anadarko et nous continuerons à traiter avec lui par l'intermédiaire de Sonatrach».

M. M.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Développement de la sous-traitance nationale

«Sonelgaz et Sonatrach y ont concrètement contribué», affirme Arkab

Les groupes Sonatrach et Sonelgaz ont contribué «concrètement», en tant que donneurs d'ordres, au développement de la sous-traitance locale et à l'intégration nationale dans leurs domaines d'activités respectifs, a affirmé le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, dans un entretien accordé à l'APS.

Interrogé sur le respect des engagements des deux groupes à contribuer à l'émergence d'un tissu de sous-traitance compétitif, en lui cédant des parts de marchés, Arkab a tenu à préciser que pour le cas de la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, premier donneur d'ordre algérien, il faut préciser qu'elle a «de tout temps privilégié le recours à la promotion de l'outil national de production». Cet engagement, a-t-il expliqué, est traduit par des mesures spécifiques contenues dans la procédure de passation des contrats adoptée par Sonatrach. Cette procédure consiste, notamment, à «privilégier le lancement de l'appel d'offres national et ne recourir à l'appel d'offres international qu'exceptionnellement et à condition que le marché national n'y répond pas».
Elle consiste aussi à «ne faire aucune distinction entre les entreprises privées et publiques et le recours directement en gré à gré aux entreprises algériennes dans le cadre de la promotion de l'outil national de production, ainsi qu'à l'obligation d'allotissement des marchés» pour profiter à un plus grand nombre d'entreprises locales possibles. Il est question aussi «d'exigence d'une sous-traitance locale dans les projets de développement», a ajouté le ministre, précisant qu'«une liste d'entreprises algériennes figure, comme annexe, dans chaque projet de développement, particulièrement pour les segments construction». Arkab a, dans ce contexte, rappelé que Sonatrach avait signé, à compter de 2016, plusieurs conventions de coopération technique et commerciale avec les groupes industriels publics relevant du ministère de l'Industrie et des Mines, ainsi qu'avec les groupes «Logitrans», sous tutelle du ministère des Transports et «ATS» du ministère de la Poste et Technologies de l'information et de la communication.
Au titre de sa stratégie de développement «SH 2020-2030», Sonatrach s'est fixé pour objectif d'atteindre 55% de taux d'intégration nationale. Pour ce faire, le groupe a entrepris comme premières initiatives, la mise en place d'une organisation dédiée à la promotion et au développement du contenu local et l'élaboration d'une nouvelle procédure de passation des contrats pour «lever les barrières bureaucratiques» d'accès à ses marchés, notamment pour les entreprises algériennes. Ceci sera suivi, a-t-il poursuivi, d'un programme spécifique pour le développement du contenu local dans l'industrie de l'Oiil and Gas.

Sonelgaz vise un taux d'intégration de 70 à 80% en 2025

Cette politique d'intégration nationale a donné des «résultats satisfaisants» sur les opérations de Sonatrach, a-t-il estimé, ajoutant que les conventions signées avec les groupes industriels publics avaient bénéficié à «plus de 300 entreprises et a enregistré la signature de centaines de contrats et commandes pour des montants relativement importants». Concernant Sonelgaz, Arkab a indiqué que le groupe et ses filiales avaient entamé un processus d'intégration nationale et d'encouragement de la sous-traitance nationale à partir du milieu des années 2000, afin de contribuer à développer les capacités nationales et encourager les entreprises publiques et privées. A ce titre, les projets «clé en main» ont été abandonnés progressivement et les entreprises locales encouragées à prendre en charge la réalisation de certains types d'infrastructures, a-t-il précisé. «Aujourd'hui et grâce à ces efforts, la quasi-totalité des ouvrages de distribution de l'électricité et du gaz est réalisée par des entreprises algériennes. Plus de 300 entreprises spécialisées dans ce domaine ont émergé grâce aux plans de charge assurés par l'activité de distribution», s'est-il félicité.
La majorité du programme de réalisation dans les segments du transport de l'électricité notamment les lignes électriques, est réalisée par des entreprises algériennes. Quatre grandes entreprises publiques et pas moins de 30 entreprises privées sont impliquées dans ce processus. Sonelgaz compte à travers cette stratégie stimuler les activités de la sous-traitance nationale pour atteindre un taux d'intégration oscillant entre 70 et 80%, à l'horizon 2025 et à terme satisfaire ses besoins et se substituer à l'importation.
Il a été également engagé un plan d'action pour l'intégration nationale en matière de fabrication des matériels destinés aux lignes de transport d'électricité. En conséquence, des sociétés sont venues renforcer la capacité de production de supports initialement détenue par Baticim. Actuellement, plusieurs types de support, homologués par Sonelgaz, sont fabriqués en Algérie. Ce processus s'est poursuivi pour développer également la fabrication des câbles souterrains.
Cette stratégie se poursuit, a-t-il dit, par la mise en place de partenariats engagés pour développer la fabrication localement d'autres équipements, en l'occurrence les transformateurs HT avec Electro-Industrie Azazga et les isolateurs avec le partenaire Sediver, de turbines à gaz et d'accessoires câbles et lignes.

«Aucun désengagement des partenaires de l'Algérie n'a été enregistré»

Les projets en cours dans le domaine de l'énergie continuent de fonctionner normalement et «aucun désengagement» des partenaires de l'Algérie n'a été enregistré, a affirmé le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab. Interrogé sur la véracité des informations sur un prétendu «désinvestissement» enregistré dans le secteur de l'énergie, en raison de la situation politique du pays, Arkab a précisé que «les projets en cours continuent de fonctionner normalement, suivant les plans préalablement arrêtés et aucun désengagement de nos partenaires n'a été enregistré depuis le début de l'année 2019». Cependant, il a estimé qu'une appréciation réelle, des retombées de quelque nature que ce soit dans le domaine de l'investissement, ne peut se faire qu'en fin de chaque exercice. «Nous n'ignorons pas une certaine inquiétude de la part des investisseurs présents en Algérie de par la situation politique, néanmoins, nous pouvons rassurer tout le monde, les données chiffrées sur les investissements dans le secteur des hydrocarbures durant la dernière décennie sont parlantes, avec une moyenne annuelle de plus de 12 milliards de dollars», a-t-il fait savoir. Selon lui, l'observation de l'évolution des investissements dans le segment amont (exploration et production), permet de constater que «le montant réalisé durant le dernier quinquennat (2013-2018) a été stable par rapport au quinquennat précédent (2008-2012) de près de 8 milliards de dollars par an». En termes de perspectives, globalement sur la période (2019-2023), il est prévu un investissement de «plus de 58 milliards dollars, à horizon 2023 pour le développement de l'activité hydrocarbures», a-t-il ajouté. Concernant les négociations entamées avec l'américain Exxon Mobil, Arkab a confirmé que ce groupe avait effectivement exprimé son intérêt pour investir en Algérie, dans l'amont pétrolier. «Ce n'est pas le seul grand groupe qui souhaite le faire. Le potentiel des bassins algériens est très important».

Arkab qualifie de tentative vile pour semer le doute relatif à un quelconque don de gaz algérien à la France

Selon lui, le domaine minier de l'Algérie est exploré à 50% et recèle des potentialités très importantes en hydrocarbures, que ce soit dans les hydrocarbures conventionnels que non conventionnels. D'ailleurs, les premières évaluations place l'Algérie en 3e position mondiale en réserves non conventionnelles avec un volume de gaz non conventionnel (gaz de schiste) de l'ordre de 20 000 milliards m^3. Le nombre de partenaires opérant en Algérie dans les activités recherche et exploitation des hydrocarbures s'élève déjà à 26 entreprises issus de 18 pays, a-t-il fait savoir, ajoutant que le nombre de découvertes réalisées en «Onshore» par Sonatrach, seule et en association avec des partenaires étrangers, s'élevaient à 30 découvertes par an en moyenne. En offshore, des travaux de prospection ont été récemment entamées à l'Est et l'Ouest du pays par Sonatrach en partenariat avec l'italien ENI et le français Total, a-t-il rappelé. Sollicité de se prononcer sur les rumeurs qui avaient circulé sur «l'approvisionnement gratuit» de la France en gaz algérien, Arkab a dit : «Je tiens à démentir formellement de telles allégations. Je sais que le peuple algérien ne peut donner crédit à des tentatives aussi viles pour semer le doute et le discrédit sur la gestion des ressources de notre pays». «Je ne peux pas concevoir qu'on puisse penser que l'Algérie, pays souverain, puisse approvisionner un tiers en gaz algérien gratuitement», a-t-il estimé.

Le projet de loi sur les hydrocarbures a été finalisé

Le projet de loi sur les hydrocarbures a été finalisé et sera soumis aux instances compétentes pour examen et approbation, a annoncé Arkab. «Le projet de texte a été finalisé selon les orientations du Conseil interministériel et a été remis aux différents départements ministériels pour d'éventuels enrichissements. En d'autres termes, nous pouvons dire que sur le plan technique, le projet de la nouvelle loi est finalisé et qu'il ne reste qu'à le soumettre aux instances compétentes pour examen et approbation», a expliqué Arkab, sans donner d'échéance précise. «Nous avons travaillé sur une mouture et nous l'avons soumise à l'examen et à l'appréciation du Conseil interministériel. Les travaux du groupe de travail que nous avons mis en place ont duré toute l'année 2018 et ont couvert les aspects institutionnel, contractuel, fiscal et environnemental».
Revenant sur les motivations d'élaborer une nouvelle loi sur les hydrocarbures, Arkab a évoqué la tendance baissière des réserves du pays malgré le nombre de découvertes réalisées, l'importante croissance de la demande intérieure et pour le gaz et pour les carburants, ainsi que les taux de croissance ayant dépassé le 7%/an.
La nouvelle loi ambitionne aussi de faire face au «ralentissement enregistré dans la conclusion de nouveaux contrats de recherche et d'exploitation dans le cadre du partenariat, ainsi que la tendance baissière des marchés pétroliers au cours des dernières années».
Le ministre a, dans ce sens, rappelé les résultats «modestes» enregistrés lors des derniers appels d'offres organisés par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), qui avaient poussé les pouvoirs publics à revoir la loi en question.

La règle 51/49 dans la nouvelle loi maintenue

Il a aussi évoqué les bouleversements enregistrés sur la scène énergétique mondiale marquée par l'émergence de nouvelles zones productrices de pétrole et de gaz, notamment en Afrique, comme c'est le cas du Mozambique et de l'Egypte, outre l'offre abondante qui a impacté à la baisse les prix des hydrocarbures sur les marchés.
«Cette scène énergétique mondiale a vu aussi le développement accéléré des ressources non conventionnelles et des énergies renouvelables». Partant de ces constats, la proposition de quelques amendements à la loi sur les hydrocarbures est devenue une nécessité pour d'abord encourager et renforcer le partenariat, a-t-il soutenu. Pour Arkab, le partenariat demeure un axe stratégique et privilégié pour augmenter l'effort d'exploration et par voie de conséquences d'augmenter les réserves du pays afin d'assurer la sécurité énergétique à long terme et continuer à assurer les revenus nécessaires au développement économique et social du pays. «Notre objectif est donc de restaurer l'attractivité de notre domaine minier, augmenter la production et d'attirer des investissements directs étrangers dans le secteur des hydrocarbures sans, aucunement, menacer la souveraineté nationale».
«Nous nous devons effectivement préserver et surtout augmenter les parts de marchés de Sonatrach à l'international à travers l'augmentation de la production. La loi doit, par ailleurs, garantir à Sonatrach de détenir la majorité dans l'amont pétrolier et dans les activités de transformation des hydrocarbures. «Nous ne reviendrons donc pas sur la règle du 51/49. Les amendements nous permettront toutefois d'améliorer les conditions d'investissement aux plans juridique, institutionnel et fiscal».

Synthèse M. H. /Ag.

Bouira

Beaucoup de défis attendent le nouveau DJS

Comment peut-on édifier des complexes sportifs sans les raccorder aux commodités de base? Il faut dire que le secteur de la jeunesse et des sports à Bouira a été à maintes reprises critiqué par les différents ministres de tutelle.

Le nouveau directeur de la Jeunesse et des sports (DJS) de Bouira, qui a été fraîchement installé dans ses fonctions, a pour ainsi dire du pain sur la planche, afin de redresser un secteur en crise. D'ailleurs, le wali de Bouira, Mustapha Limani, n'a pas hésité à faire état de ces carences lors d'un conseil de wilaya restreint et dédié à l'émergence d'un secteur viable. «Nous devons avoir une politique bien tracée dans ce domaine, mais, hélas, tout n'a pas été mis en place afin de garantir une politique et une vision ambitieuse pour ce secteur très important», a-t-il fait remarquer. Les P/APC et chefs de daïra, présents à ce conseil, n'ont pas hésité à «descendre en flammes» l'ex-DJS et sa politique. «Nous connaissons d'énormes difficultés à développer les structures sportives.
De plus, les responsables du secteur ne nous facilitent pas la tâche», a déclaré bon nombre d'élus. Certains d'entre eux ont soulevé des «défaillances» au niveau des communes de Maâla, Zbarbar et autres.
D'autres élus ont également mis à l'index «la mauvaise gestion» du secteur et surtout le manque de moyens financiers. Il est vrai que les divers centres sportifs de proximité à travers les communes et localités de la wilaya, à l'instar de ceux de Sour El Ghozlane, Maâmoura, Djebahia, manquent, selon bon nombre d'élus, d'équipements et raccordement à l'énergie électrique. «On a des centres qui ne servent à rien ! Comment peut-on édifier des complexes sportifs sans les raccorder aux commodités de base ?», s'interroge-t-on. Il faut dire que le secteur de la jeunesse et des sports à Bouira a été à maintes reprises critiqué par les différents ministres de tutelle. Ainsi, l'ex-MJS, Mohamed Hattab, avait déclaré que «beaucoup reste à faire» dans le secteur. Il est vrai que la wilaya dispose de plusieurs structures sportives, même si ce ne sont pas toutes les communes qui en ont bénéficié. En effet, seulement 35 communes sur les 45 que compte la wilaya disposent de structures sportives. Et ce sont les 6 principales daïras qui se taillent la part du lion. De nombreux athlètes pratiquent leur sport favori dans des espaces de fortune. C'est le cas pour les sports de contact et de combat. Plusieurs clubs exercent dans des garages loués et payés par les athlètes eux-mêmes. D'ailleurs, au mois d'avril dernier, plusieurs associations sportives et dans une correspondance adressée à l'actuel ministre de la Jeunesse et des Sports, avaient déploré : «Le gel des activités du bureau exécutif de la Ligue de wilaya de football ainsi que de la Ligue de taekwondo est dû à la dilapidation des deniers publics.» Il faut dire également que le manque d'assiettes foncières est l'une des raisons qui privent certaines régions de structures sportives. Les autorités butent, en effet, contre cette problématique, notamment dans la région est de la wilaya.
Signalons que la wilaya dispose d'un stade OPOW de 15 000 places (Rabah-Bitat), doté de gazon naturel, mais il est fermé depuis 2010 pour la pose de la toiture au niveau de la tribune officielle. Actuellement, le stade a besoin surtout de tableau électronique LED pour pouvoir abriter des matchs de football officiels, précisent les responsables de la DJS locale.
À propos de la réouverture de cette structure sportive, ces responsables feront savoir que cette décision est du ressort de la commission nationale d'homologation des stades. «Ce sont les membres de la commission d'homologation qui devront statuer sur la réouverture ou non de ce stade (...). Pour notre part, nous avons effectué les travaux qui s'imposent et nous attendons l'aval de ladite commission», affirme-t-on.
Quoi qu'il en soit, le nouveau DJS de Bouira s'est engagé à fournir «les efforts nécessaires» dans le but de redynamiser un secteur en berne.

Le plan anti-incendie lancé en prévision des premières chaleurs

Les services de la Conservation des forêts de Bouira ont pris les devants cette année en cocotant, dès ce mois de mai, un large dispositif anti-incendie. En effet, il est prévu d'entretenir plus de 8 km de pistes forestières et d'ouvrir 70 autres, ainsi que le reboisement de 180 ha, a-t-on appris de sources proches de la Conservation de forêts. Sur le plan de la prévention, les mêmes services comptent déployer à travers toute la wilaya un large programme portant sur l'ouverture de pistes sur un linéaire de 72 km, l'aménagement de pistes sur 40 km, de travaux sylvicoles sur 1400 ha, des opérations de débroussaillement et la mise en place de points d'eau, etc. Concernant le volet intervention, un dispositif qui regroupe les installations de 10 postes de vigiles composés de 34 éléments et pas moins de 24 brigades mobiles, dont 10 équipées de citernes d'eau, sont au programme.
En tout, ce sont plus de 3400 éléments qui seront mobilisés nuit et jour, dans le but de parer à tout sinistre. À titre indicatif, la wilaya de Bouira possède un patrimoine forestier assez riche, lequel s'étend sur plus de 112 250 ha, soit plus de 26% de la superficie globale. Ce capital est cependant soumis à une dégradation accentuée, notamment en période estivale, à cause des feux de forêt qui ravagent des centaines d'hectares. D'ailleurs, sur les vingt dernières années, les services des forêts de Bouira ont déploré pas moins de 7000 hectares consumés par les flammes.

Blida

Des coupures d'électricité et d'AEP causées par d'importantes chutes de pluies

Les importantes chutes de pluies enregistrées, samedi, à Blida, ont occasionné plusieurs coupures d'électricité et dans l'alimentation en eau potable (AEP), au niveau d'un nombre de communes de la wilaya, où les eaux ont inondé de nombreuses installations dédiées à l'AEP. Selon la chargée de la communication auprès de la direction de la Sonelgaz de Blida, Khadidja Bouda, la journée d'avant-hier a enregistré de nombreuses coupures d'électricité au niveau notamment des cités Mermane, Deriouche, Zaouia, et de la Route de Chréa, au même titre que des communes de Bouàrfa et Beni Tamou, comptant en tout prés de 15 000 abonnées. «La situation s'est progressivement rétablie à partir de 17h30 de l'après-midi», a-t-elle ajouté, en citant en cause, des «infiltrations d'eau au niveau du centre transformateur de haute tension de Mermane, à cause des importantes chutes de pluies», a-t-elle précisé. Dans le même sillage, l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya a annoncé, dimanche, des perturbations dans la distribution de l'eau potable au niveau des cités de la commune de Bouàrfa, et de la partie-Ouest de la commune de Blida, «a cause d'une coupure d'électricité enregistrée, samedi, à la station de pompage de Mermane, à l'origine de son arrêt, au même titre que du collecteur d'eau de Sidi El Madani, dont les eaux sont devenues troubles par les chutes de pluies», est-elle expliqué.
Les services de la protection civile de la wilaya ont, par ailleurs, enregistrés de nombreuses interventions, notamment pour le pompage des eaux ayant inondé 32 habitations au niveau de la cité Mermane (12), le centre-ville de Chiffa (9), et la cité Guerguour (11). Les eaux ont, également, inondé l'axe de l'échangeur Franz-Fanon, sur l'autoroute Est-Ouest, qui a été fermé à la circulation, pendant un certain moment, avant sa réouverture au trafic, après le pompage des eaux, par des éléments de la Protection civile.

Constantine

Le «parcours du combattant» des candidats au baccalauréat

Dernier virage, ultime réglage et intense bachotage, le tout sur fond d'un bourrage de crâne via d'innombrables séances de cours de soutien extrêmement onéreux et ce, pour décrocher l'examen du baccalauréat, tant ce «grand écrit» offre les filières les plus cotées aux plus méritants.

Sur les réseaux sociaux, les devantures de commerce ou via les journaux, les «offres» de cours particuliers foisonnent, avec pour cible privilégiée les élèves de terminale, qu'ils soient passables ou excellents, engagés du coup dans un véritable parcours du combattant. Les premiers, pour être plus compétitifs et parfaire leur préparation, les seconds pour combler leurs insuffisances et décrocher brillamment le fameux sésame, à tel point que ce recours «viral» aux cours particuliers, est devenu un fait sociétal ordinaire ancré désormais dans les mœurs. Faisant partie des meilleurs élèves de sa classe, Racim, lycéen en terminale mathématiques, prend des cours de soutien pour «colmater les nombreuses brèches accumulées en classe parce que les enseignants restent souvent superficiels dans leurs explications soit par manque de temps ou par calcul obligeant les élèves à se tourner justement vers les cours de soutien», confie-t-il. Approchés près d'une devanture de commerce, des parents raccompagnant leurs enfants pour une énième séance de cours de soutien, ont exprimé, quant à eux, une certaine «perplexité» quant à «l'efficacité de ces cours chèrement rémunérés auprès d'enseignants qui sont pourtant censés tout donner en classe».

«Business», pressions et désertions

De l'avis de Mohamed, retraité de la Fonction publique, les cours de soutien constituent un «véritable business du savoir», car les élèves, acculés et désemparés à défaut de bien assimiler leurs leçons au sein de l'établissement, se retrouvent inévitablement dans l'obligation de prendre des cours particuliers, en particulier les futurs bacheliers. Rencontré au niveau du quartier Filali de Constantine, à la sortie d'un local où sa fille de 17 ans prend des cours de soutien en philosophie, ce même citoyen déplore l'attitude de «certains enseignants qui menacent d'exclure les élèves cumulant plus de deux absences consécutives aux cours de soutien, les pressant de cette manière à déserter leur établissement». «Au lycée, ma fille reste sur sa faim surtout concernant les exercices, dès lors les cours de soutien constituent pour elle une nécessité absolue, ce qui l'oblige souvent à faire le choix douloureux de déserter l'établissement pour ne pas être exclue des cours de soutien», a-t-il ajouté, dépité par ce qu'il qualifie de «chantage» de la part de ces enseignants. Membre du bureau de wilaya et du conseil national du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'Education (CNAPESTE), Hichem Lemchenek considère, de son côté, que «les enseignants se doivent de finir le programme qui reste en grande partie théorique. Or, durant les cours de soutien les élèves font beaucoup d'exercices, c'est ce qui les incite à déserter progressivement les établissements scolaires». Ce syndicaliste met par ailleurs l'accent sur la «responsabilité des parents, des enseignants mais aussi des élèves dans l'exacerbation du phénomène des cours de soutien», devenu selon lui, «un problème sociétal», affirmant qu'il faudrait du «courage politique afin de remettre en vigueur les fiches de synthèse dont l'annulation a encouragé l'absentéisme des élèves dans les établissements scolaires». Il a aussi regretté le caractère «budgétivore» des cours de soutien pour les parents, essentiellement quand «les enseignants mettent les bouchées double en multipliant les séances et en dispensant le programme pédagogique d'un mois en une semaine».

Révisions spéciales à 50.000DA !

Habitué à payer 8.000 DA pour 4 séances de cours de soutien en sciences naturelles, d'une durée de 3h 30 chacune, Islam, élève de terminale, doit à présent verser 50.000 DA pour des séances «spéciales révision», et ce pour un groupe de plus de 40 élèves, affirme-t-il. «Je ne vais plus au lycée depuis le mois de février dernier, donc je prends des cours dans

plusieurs matières et à la fin du mois la facture est vraiment salée, mais je n'ai pas le choix car c'est un besoin vital de bien maîtriser les leçons afin de réussir mon bac avec une bonne moyenne qui me permettra d'accéder à la filière de mon choix», a-t-il précisé tout en dénonçant «l'appétence de certains enseignants». Pour Youcef Merimeche, chef du service finances et moyens à la Direction de l'éducation (DE) de Constantine, «il s'agit avant tout d'une question de conscience», faisant toutefois remarquer qu'il arrive que des enseignants dispensent des cours de soutien «gratuitement» au sein même du lycée, mais cela reste rare. Selon ce responsable, «les portes des établissements sont toujours ouvertes aux enseignants qui voudraient donner des cours de soutien à leurs élèves en dehors des heures de travail, même le vendredi s'ils le veulent». Qualifiant cette activité parallèle de «commerce illicite», ce même responsable estime que les parents doivent, de leur côté, prendre leur responsabilités et ne pas accepter que leurs enfants recourent à des cours de soutien payants, assurant qu'il faudrait une «réelle volonté politique» pour mettre un terme à cette pratique. Relevant, à cet effet, que «ces enseignants n'ont pas la qualité de commerçant», des responsables de la direction du commerce de Constantine ont précisé que «cette activité étant informelle, personne ne peut procéder à un contrôle en l'absence de registre de commerce». Au titre de la présente année scolaire, 19 022 lycéens passeront les épreuves du baccalauréat dans la wilaya de Constantine, dont 7 172 candidats libres, selon les services de la direction locale de l'éducation.

Sétif

Vers l'amélioration de la distribution de l'eau potable

D'une capacité de 135 000 m^3/jour, la station de traitement des eaux du barrage d'El Maouane dans la commune d'El Ouricia a été l'objet d'une visite de travail et d'inspection d'une importante délégation des ressources en eau conduite par le premier responsable de la wilaya de Sétif, Mohamed Belkateb accompagné du directeur général de l'entreprise Cosider, Zerouali Fethi.

Les travaux, qui ont atteint 80% d'avancement, permettront de livrer le projet qui entre dans le cadre du projet des grands transferts d'eau dans son système ouest dont le barrage est alimenté à partir de celui d'Ighil Emda dans la commune de Kherrata relevant de la wilaya de Béjaïa. En effet, selon le directeur de l'unité ADE de Sétif, Ali Kara Abdelaziz, la première filière de ladite station sera ainsi exploitée progressivement à partir du début du mois de juin à raison de 45 000 m^3. Selon le directeur de l'unité de distribution d'eau de la wilaya de Sétif, l'entrée en exploitation de ladite station permettra sans aucun doute un meilleur approvisionnement en eau potable de pas moins de sept communes limitrophes de la commune du chef-lieu de wilaya, à savoir Mezloug, El Ouricia, Aïn Abessa, Aïn Arnat, Ouled Saber, Guellal et Guidjel.

Selon notre interlocuteur, la 2e filière entrera en service le 20 juin au plus tard et la 3e aussi d'une capacité de 5000 m^3/jour au début du mois de juillet. L'achèvement de cette opération après réception définitive permettra la mobilisation de pas moins de 95 000 m^3/jour et du coup l'utilisation de la station monobloc ayant rendu un grand service à la population de Sétif sur un autre site, à savoir le barrage de Draâ Eddis pour alimenter les communes relevant du système Est dont la commune d'El Eulma, deuxième agglomération de la wilaya par le nombre d'habitants. Quant aux eaux du barrage de Aïn Zada qui alimentaient presque toute la wilaya de Sétif, elles seront, outre la wilaya de Bordj Bou-Arréridj dont la capacité d'approvisionnement sera revue à la hausse, destinées à deux communes de l'extrême nord-est de la wilaya, à savoir Bougaâ et Beni Oucine. Par ailleurs, le premier responsable de l'ADE a indiqué à Liberté que pour les deux communes de Ksar El Abtal et Aïn Oulmène, l'approvisionnement à partir d'El Maouane est tributaire du lancement des travaux de raccordement, voire la pose de canalisations spéciales sur une longueur de 5 km.

Mila - Concours «Muezzin de Milev»

Un niveau de compétition élevé

Le muezzin, Tarek Abderezak, issu de la commune de Tadjenanet (Mila), a décroché le 1er prix de la 2e édition du concours du «Muezzin de Milev» ayant regroupé 35 participants, organisée par la Direction des affaires religieuses, au Centre culturel islamique du chef-lieu de wilaya. Le lauréat, enseignant de langue arabe dans un Collège d'enseignement moyen (CEM) et président de l'association d'inchad «El Wafa», dans la commune de Tadjenanet, a remporté le prix du meilleur muezzin qui avait fait un appel à la prière (Adhan) selon le mode oriental, plus précisément du muezzin Nakchbandi.

«Le niveau de la compétition était élevé et m'a permis de me surpasser et de côtoyer d'autres candidats et de m'inspirer d'eux», a indiqué Tarek Abderezak, qui est à sa première participation à cette compétition. La 2e place du concours «Muezzin de Milev» est revenue à Farid Guerraïche, de la commune de Tadjenanet également, alors que la 3e place a été attribuée à Laïd Hacène Boumlih venu de la commune de Chelghoum Laïd.

Selon le comité d'organisation, les lauréats de la 2e édition de ce concours ont été sélectionnés après avoir passé une épreuve supplémentaire pour départager les quatre candidats ex æquo. Les critères de sélection du meilleur muezzin sont basés sur l'harmonie de l'appel à la prière, la prononciation correcte et la cohérence de la combinaison des sons, a expliqué Khaled Boughazal, membre du jury de cette compétition. De son côté, le directeur des affaires religieuses et des wakfs, a assuré que le but de ce concours, organisé à l'occasion du mois de Ramadhan, est de renouer avec la tradition du concours du meilleur muezzin, revivifier l'esthétique de l'Adhan et valoriser la prestation de ce rite religieux, outre la découverte de jeunes muezzins ayant des voix belles et puissantes.

Oran

L'enseignement coranique attire de plus en plus d'apprenants

Si les zaouïas et quelques écoles au niveau des mosquées utilisent encore les moyens pédagogiques traditionnels comme la planche (louha), le qalam (crayon et/ou plume) et l'encre locale, de nombreuses écoles, notamment celles appartenant aux associations, utilisent des moyens d'apprentissage plus modernes.

L'enseignement coranique attire de plus en plus de citoyens de différentes catégories d'âge qui se rendent aux écoles coraniques, les zaouïas et les associations spécialisées dans ce domaine, afin d'apprendre le Livre Saint. Ces établissements accueillent les élèves du préscolaire, les jeunes apprenants, les étudiants hors système scolaire, les étudiants itinérants et les femmes, a-t-on indiqué à la Direction de wilaya des affaires religieuses et des wakfs, ajoutant que les classes d'alphabétisation dans les mosquées tiennent à l'enseignement coranique. Si les zaouïas et quelques écoles au niveau des mosquées utilisent encore les moyens pédagogiques traditionnels comme la planche (louha), le qalam (crayon et/ou plume) et l'encre locale, de nombreuses écoles, notamment celles appartenant aux associations, utilisent des moyens plus modernes et des méthodes d'apprentissage utilisées dans l'enseignement national. Le nombre d'élèves dans la wilaya d'Oran a atteint les 20 950 apprenants qui suivent les cours au niveau de 423 établissements, dont 34 écoles coraniques hors mosquées ou appartenant aux associations. Selon le chef de service de l'enseignement coranique, de la formation et de la culture islamique de la Direction des affaires religieuses, Boukhemacha Mokhfi, les apprenants, non scolarisés, viennent en tête avec quelque 7796 élèves, alors que le nombre des jeunes apprenants a atteint les 3000, ainsi que 2740 élèves des deux sexes dans les classes d'alphabétisation et 280 étudiants itinérants en provenance de plusieurs wilayas du pays, selon le même responsable. L'apprentissage du Coran revêt une grande importance chez les femmes de différents âges, très nombreuses dans les classes d'apprentissage du Coran. Leur nombre a atteint quelque 6000 personnes, déterminées à apprendre le Saint Livre, a-t-on indiqué. Ces effectifs sont encadrés par plus de 900 professeurs, dont des imams et des fonctionnaires du secteur des affaires religieuses, ainsi que des «mourchidates» (guides) et des bénévoles. Ces fonctionnaires bénéficient de sessions de formation et de stages au niveau des 10 écoles de formation de la wilaya relevant du secteur afin de renforcer l'enseignement coranique, a-t-on souligné. Dans ce cadre, l'enseignement coranique ne se limite pas seulement à apprendre le Livre Saint par cœur et sa préservation, mais comprend également les sciences coraniques et le fiqh (jurisprudence), la langue arabe et sa grammaire, la sunna du prophète Mohammed (QSSSL), ainsi que l'enseignement spirituelle, ceci afin d'incruster chez les stagiaires toutes les valeurs morales et les préparer à devenir les éducateurs de demain.

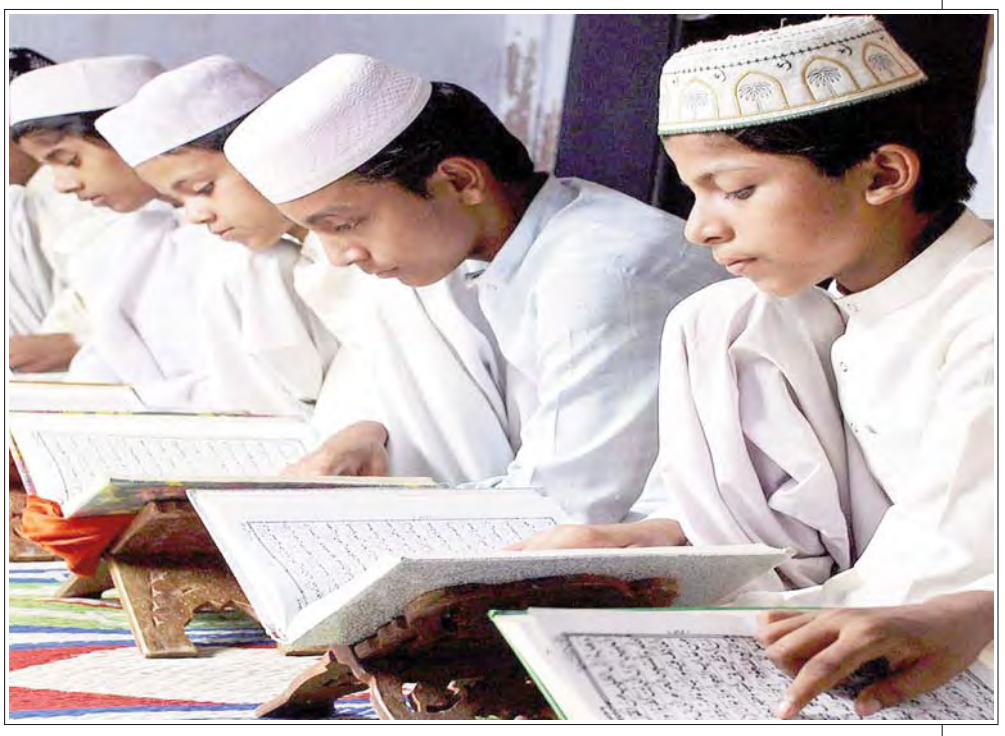

La zaouïa Belkaïdia : un pôle de rayonnement religieux

La zaouïa Belkaïdia, sise dans la localité de Sidi Marouf, dans la zone Est d'Oran, est considérée comme un véritable centre de rayonnement religieux et possède une riche expérience dans l'apprentissage du Coran et l'enseignement spirituelle. Elle est fréquentée par des élèves venus des quatre coins du pays, voire de l'étranger. Son école coranique a participé, durant des décennies, à la formation de plusieurs générations d'apprenants du Saint Coran, maîtrisant ses préceptes et ses «tafassirs», ainsi que ses sciences. Ces étudiants, à leur tour, ont poursuivi l'enseignement du Coran et son apprentissage et ce, depuis l'avènement de l'Islam en Algérie, durant le premier siècle de l'hégire.
La zaouïa compte actuellement quelque 165 élèves bénéficient, dans leur majorité, du régime d'internat.
Ils proviennent de plusieurs wilayas du pays, notamment de Tébessa, Tamanrasset et plusieurs wilayas de l'Ouest, ainsi que plusieurs élèves qui suivent les cours dans les annexes de la zaouïa à Oran, Alger, Blida, Annaba, Tlemcen, Laghouat, Béchar, Touggourt, Khemis Miliana, ainsi qu'à Paris, a indiqué l'inspecteur d'enseignement coranique, Rachid Boudjemâa.
Les élèves de la zaouïa bénéficient d'une couverture sanitaire et sociale. Tous les frais sont pris en charge par la zaouïa, grâce à ses revenus provenant de ses biens wakfs, a indiqué le même responsable. En plus de l'apprentissage du Coran par la méthode traditionnelle, les élèves reçoivent un enseignement religieux, notamment les différentes sciences religieuses. Un programme spécial a été mis en place pour les apprenants doués sur les techniques de récitation du Coran, selon les dix différentes lectures. Ce programme est encadré par un cheikh d'El Azhar.

Des associations s'impliquent

Des associations à caractère religieux spécialisées dans l'apprentissage du Coran, ont fait leur apparition, ces dernières années, à Oran et ont acquis une expérience certaine leur permettant de devenir des leaders dans le domaine, à l'image des associations «Ezzad», «Ennimaâ» et «El Forkane».
L'association «Ezzad», sise à la cité «Matlaa El Fedjr» (Point du Jour), à Oran est, accueille 200 élèves entre femmes et enfants de différents âges, qui y apprennent, en plus du Coran, les techniques de récitation du Saint Livre (Ibn Kathir), les hadiths du prophète Mohammed (QSSSL), ainsi que la langue arabe. Cette association organise également des conférences et des tables rondes au profit des élèves de son école sur des sujets sociaux et scientifiques, selon la présidente de l'association, Nekrouf Djamila.
Les élèves des écoles coraniques de la wilaya participent également dans les concours locaux et nationaux. Un élève de la zaouïa Belkaïdia a reçu le premier prix du concours national «Taj du Coran» et d'autres élèves se sont classés dans les premiers rangs dans les concours internationaux au Maroc, en Tunisie, au Koweït et en Iran.

CAC de Sidi Bel-Abbès

120 malades traités quotidiennement au service de radiothérapie durant le mois de ramadhan

Le service de radiothérapie prend en charge au niveau du Centre régional anti-cancer (CAC) de Sidi Bel-Abbès plus de 120 patients par jour durant ce mois de Ramadhan, a-t-on appris hier du directeur de cette structure sanitaire. M. Benaouda Talha a souligné que le service de radiothérapie commence à accueillir, durant ce mois de ramadhan, dès les premières heures de la matinée les malades venus des différentes wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays. Il a ajouté que le système de prise en charge des malades atteints de cancer permet d'organiser des séances de radiothérapie à partir de 5h00 du matin jusqu'en fin d'après-midi pour permettre aux patients de rentrer chez eux et leur épargner de longues heures d'attente et de fatigants déplacement durant ce mois du carême.
Interrogée une patiente, venue de la wilaya de Saïda, a indiqué qu'elle s'est déplacée avant l'heure de l'Imsak pour être parmi les premières personnes à être prises en charge au service de radiothérapie. «Ce qui me permet de rentrer chez moi dans l'après-midi», ajoute-t-elle. Elle a estimé que le programme adopté par les responsables du CAC aide énormément les malades des wilayas limitrophes car il leur permet de recevoir les soins et rentrer ensuite chez eux sans être contraints de passer la nuit à Sidi Bel-Abbès.
Pour les cas venant des wilayas du Sud Ouest du pays, ceux-ci sont accueillis au niveau de l'association locale «El Amel» qui assure leur hébergement et leur restauration pour les cas qui ne jeûnent pas et organise des tables de l'iftar aux autres malades, a souligné la présidente de cette association, Mme Mokhtaria. Plusieurs cas venant des wilayas éloignées comme Tiaret et El Bayadh et qui ne peuvent pas regagner leur domicile après l'achèvement du soin, sont accueillis au siège de l'association où les responsables déploient tous leurs efforts pour assurer à leurs invités une ambiance ramadanesque, empreinte de compassion et de solidarité. Même si l'association ne dispose que de 24 lits, elle tente de prendre en charge les cas de femmes venues de différentes wilayas de l'ouest et sud-ouest du pays qui doivent suivre trois semaines durant leurs séances de radiothérapie, ajoute la même responsable, qui a appelé à renforcer l'association par un siège d'une plus grande capacité d'accueil afin de répondre aux sollicitudes de tous les cas s'adressant à ce CAC. Le Centre régional anti-cancer de Sidi Bel Abbès a une capacité d'accueil de 120 lits. Il accueille des malades de sept wilayas du pays dont Tissemsilt, Tiaret, Saïda, Mascara, Relizane, El Bayadh et Sidi Bel-Abbès. Depuis son entrée en service en septembre 2017, il a assuré des séances de radiothérapie de quelque 1.007 patients.

Laghouat

Large implication des associations dans les activités ramadhanesques

De nombreuses associations caritatives et autres juvéniles multiplient, en ce mois de Ramadhan, les actions de solidarité et de bienfaisance en faveur des passagers et nécessiteux dans les différentes communes de la wilaya de Laghouat.

Ces activités, en hausse d'une année à l'autre, ont tendance à se généraliser pratiquement à différents points du réseau routier de la wilaya, notamment les axes de la RN 1, RN 23 et RN 47, eu égard à sa position stratégique au centre du pays, et des endroits ont été choisis pour dresser des tentes et aménager des espaces d'accueil des usagers de ces routes, leur offrant un repas chaud d'Iftar (rupture du jeûne) et même de S'hour (repas d'avant reprise du jeûne) autour d'une table bien garnie et dans une ambiance conviviale. La grande table d'Iftar, installée au niveau du centre de la formation professionnelle de Gueltat Sidi Saâd (Nord de Laghouat), connait, dès l'après-midi, un bourdonnement des jeunes, chacun sa tâche : mettre la main à la pâte, préparer les repas et étaler les tables, avec une grande satisfaction de servir et de contribuer à la consécration des valeurs de solidarité et d'entraide en ce mois sacré. Non loin de là, les jeunes de la localité d'El Hadjeb, et leurs pairs de la commune de Brida, ont dressé, dès le début du mois de Ramadhan, des tentes d'Iftar pour accueillir les passagers et usagers de la route.

De pareilles actions sont organisées dans d'autres régions, à travers les communes de Laghouat, Aflou, Hassi R'mel, Aït Madhi, Ksar El Hirane. Bien que non autorisés, ces dizaines de restaurants du Cœur traduisent l'élan de solidarité spontanée manifesté par les jeunes de la région, une tradition séculaire ancrée dans la région, selon des jeunes volontaires. Mohamed Yousfi (38 ans), un habitué de la préparation des repas de Ramadhan, a affirmé que l'implication des jeunes dans les actions bénévoles durant le mois de piété ne cesse de s'accroître dans la région, se traduisant par moult actions caritatives collectives.

Pour le jeune Fayçal (22 ans), la journée s'entame après l'Iftar, où les jeunes ne ménagent aucun effort pour débarrasser et ranger les tables, nettoyer les lieux, avant de se lancer à la préparation du repas du S'hour et l'emporter à la gare routière de Laghouat.

De l'avis de Harzallah Bouchoucha (anthropologue), les jeunes s'adonnent, ces dernières années, de plus en plus à des actions d'entraide sociale du fait, estime-t-il, de la circulation facile et fiable de l'information à travers différents supports de communication pour la vulgarisation des actions caritatives.

Mise à profit des réseaux sociaux de communication

Dans l'optique de promouvoir ces actions bénévoles et orienter les passagers et usager de la route, des jeunes ont mis à profit les réseaux sociaux pour inviter les passagers à se rapprocher des points de restauration, se reposer et rompre le jeûne.

Des associations ont également créé des sites électroniques indiquant les points de rupture de jeune tout le long du réseau routier de la wilaya de Laghouat. Dans le même sillage de solidarité en ce mois de piété et de ferveur, quelques 30 000 familles nécessiteuses de la wilaya de Laghouat ont reçu des enveloppes financières de solidarité de la part de la commune, des services de la wilaya et de la Direction de l'action sociale. Aussi, pour assurer la quiétude du citoyen en ce mois sacré, près de 600 agents de sécurité ont été mobilisés pour faire régner le calme et assurer la protection des personnes et des biens, en intensifiant les activités des brigades opérationnelles 24/24, selon les services de la sûreté de wilaya.

Ouargla

Les pharmaciens d'officine sursoient à leur grève

Les pharmaciens d'officine de Ouargla ont décidé de surseoir à leur grève, initialement prévue ce dimanche pour protester contre l'arrêt des remboursements de leurs dus par la CNAS, et ce, suite à un règlement partiel de leur problème, a-t-on appris du bureau local du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO).

Il a été décidé de surseoir à cette grève, suite aux démarches entreprises avec l'administration de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), aux niveaux central et local, et d'autres parties concernées, et qui a donné lieu à un règlement d'une partie des dus des pharmacies, avec un engagement de la Caisse de régler le reste dans les plus brefs délais, a précisé le vice-président et porte-parole du bureau de Ouargla du SNAPO, Faouzi Rezzag-Bara. «La grève est ainsi levée et reportée à une date indéterminée, tout en assurant un suivi de la mise en œuvre des engagements pris», a-t-il ajouté en signalant que «tout manquement à ces engagements pourrait conduire à une révision de la position, pouvant aller jusqu'au gel du conventionnement du tiers-payant sans préavis». La SNAPO salue les pharmaciens de la wilaya de Ouargla pour leur unité, leur adhésion autour de leur syndicat, et la poursuite de leur mission au service de la santé du citoyen, les appelant au maintien de la mobilisation pour préserver leur noble mission.

Le mouvement de grève avait initialement été décidé par les pharmaciens pour protester contre l'arrêt des remboursements de leurs dus par la CNAS, suite à une action de protestation au niveau de cette dernière enclenchée depuis plus d'un mois.

Plus de 2000 doses de sérum anti-scorpionique distribuées depuis le début de l'année

Une quantité de plus de 2000 doses de sérum anti-venin de scorpion a été distribuée depuis le début de cette année aux établissements et unités de santé de la wilaya de Ouargla, a-t-on appris, dimanche, de responsables de l'Institut Pasteur (Alger). L'opération d'approvisionnement du stock de la wilaya de Ouargla en sérum anti-scorpionique se poursuivra par tranches, proportionnelles aux besoins formulés d'ici au mois de décembre, après que les besoins de la wilaya en la matière aient été établis à plus de 6000 doses par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a affirmé la chargée de communication de l'Institut Pasteur, Souad Benchehida.

«Les besoins de chaque wilaya en matière d'antidote anti-venin de scorpion s'effectue tout au long de l'année pour lutter contre ce fléau mortel, répandu dans plusieurs régions, dont Ouargla qui enregistre le plus grand nombre de piqûres de scorpions», a-t-elle indiqué.

Selon la responsable, la coordination est permanente avec l'Institut Pasteur pour signaler tout manque en sérum anti-venin au niveau des établissements de la Santé à travers le territoire national, pour éviter toute perturbation et rupture de stock en ce produit.

Le chef de service de la prévention à la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Ouargla, le Dr Djamel Maâmri, a rassuré, de son côté, que les quantités de sérum anti-venin de scorpion sont disponibles en quantités «suffisantes» au niveau des structures de santé de la wilaya pour couvrir, à la lumière de statistiques annuelles des cas de piqûres, les besoins de la wilaya sur toute la période estivale.

Les efforts menés dans le cadre de la lutte contre l'envenimation scorpionique ont été couronnés par un «net» recul des cas de piqûres, grâce aux dispositions et mesures préventives prises, et aux campagnes de sensibilisation sur ce type d'envenimation qui connaît un accroissement en période estivale. Selon les statistiques de la DSP, pas moins de 2500 piqûres de scorpions, dont sept ayant entrainé le décès, avaient été enregistrées l'année dernière à travers la wilaya de Ouargla.

L'entrée en service durant ce mois de mai de l'annexe de Ouargla de l'Institut Pasteur a permis d'extraire et de préparer le venin de scorpions confirme le déploiement de l'Institut dans la région, et le renforcement des efforts de prévention et de lutte contre l'envenimation due aux piqures de cet insecte dangereux. Dans le même sillage, les efforts déployés par les différents acteurs, notamment les services de la wilaya, de la commune, des Directions de la santé et de l'environnement, des associations et des entreprises focalisent sur l'implication du citoyen, en tant que partenaire «essentiel» dans la lutte contre le fléau.

Google développe ses propres services et s'attaque à la livraison de repas

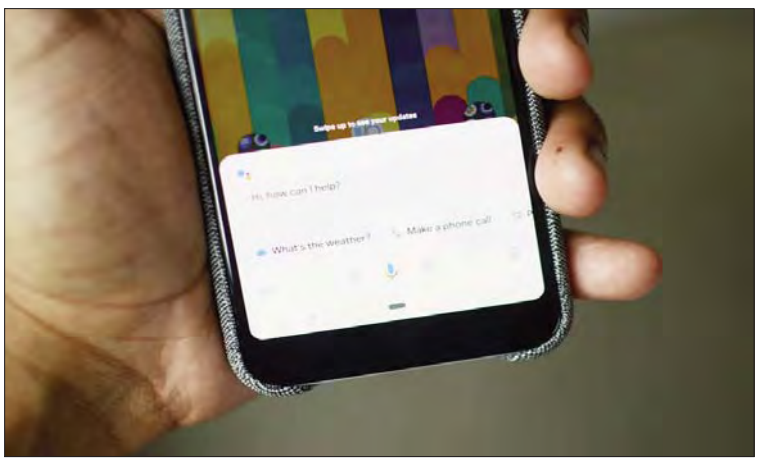

Google multiplie les fonctionnalités tierces depuis ses propres services. Pour conserver les utilisateurs dans son écosystème. Bientôt, il sera possible de commander à manger depuis Search, Maps et Assistant. Depuis toujours, Google travaille à rendre ses produits et services faciles à utiliser et indispensables. Cela passe notamment par proposer un maximum d'informations et de fonctionnalités en un minimum de clics, faisant gagner un temps précieux aux internautes durant leur session de surf. Par exemple, si vous souhaitez convertir un montant d'une monnaie à une autre, il suffit de taper le montant en question et la devise dans Google et le moteur vous le convertit pour vous. Google veut faire de même, avec cette même simplicité et transparence, pour la commande de repas. Il sera bientôt possible de commander à manger directement depuis Google Search, Google Maps et Google Assistant. Selon le communiqué, «Maintenant vous pouvez utiliser Google Search, Maps ou l'Assistant pour commander un repas sur des services. Cherchez le bouton «Commandez en ligne» dans Search et Maps quand vous cherchez un restaurant ou un type de cuisine particulier.» Google avait déjà offert ce genre de services dans le passé. Par exemple, lors de la recherche d'une adresse sur Google Maps, les utilisateurs pouvaient directement commander un taxi.

Huawei pense à des alternatives à Android et Windows

La situation est plus que délicate actuellement pour Huawei, isolé par la plupart de ses partenaires américains. Pourtant, la société, et Richard Yu, président de la division mobile, restent extrêmement déterminés. Richard Yu, responsable de la division mobile du groupe chinois Huawei, affirmait récemment que ses alternatives à Android et Windows pourraient être lancées avant la fin de l'année si aucune solution n'est trouvée pour sortir de cette situation très délicate avec les États-Unis. Cela fait plusieurs années que le géant chinois travaille sur son propre système d'exploitation, au cas où ce genre de chose arriverait, justement. Le quotidien chinois Global Times dévoilait il y a quelques jours le nom de cet OS, HongMeng. Un système d'exploitation qui serait actuellement en test, pour une sortie possible cet Automne en Chine, selon le PDG de Huawei. HongMeng serait disponible dès le début de l'année 2020 à l'international. «Chez Huawei, nous restons toujours attachés à Microsoft Windows, à Google et à Android. Mais si nous ne pouvons pas utiliser leurs solutions, nous préparons un plan B pour utiliser notre propre système d'exploitation», déclarait, déterminé, Richard Yu. Si jamais le fabricant n'avait d'autres solutions, HongMeng serait donc prêt à prendre la relève d'Android -et de Windows ? L'OS est-il multiplateforme ? Difficile à dire à l'heure actuelle». Et pour remplacer l'incontournable Google Play Store, ce nouvel OS passera par l'App Gallery, déjà présente sur les appareils de la marque. Pour l'heure, la situation est dans le flou le plus total. L'administration Trump a en effet fait savoir que le sort de Huawei pourrait être conditionné à un accord commercial entre les États-Unis et la Chine.

Des employés de Snapchat ont bien espionné des utilisateurs

Des employés de Snapchat espionnent les usagers du réseau, c'est la triste réalité dénoncée en fin de semaine suite à la découverte de certaines pratiques au sein de l'entreprise. Pour ceux qui pensaient que la confidentialité allait être améliorée sur les réseaux sociaux, rien n'est moins sûr… En effet, plusieurs employés de Snapchat se sont servis de manière illégitime des outils mis en place par l'entreprise Snap pour accéder aux données des usagers. Si l'éphémère prime sur Snapchat, ce n'est pas le cas concernant les données. C'est ce que révèle le site Motherboard, qui indiquent que des employés du réseau sont allés au-delà de ce qui leur était autorisé. En utilisant des outils internes de la société Snap, ces salariés ont espionné des usagers de l'application Snapchat. Selon les témoignages anonymes recueillis, les employés sont parvenus à accéder à des données de localisation ainsi qu'aux photos et aux vidéos que les usagers peuvent sauvegarder (les «memories»). De même, ils ont eu accès à des informations personnelles comme l'adresse mail ou le numéro de téléphone. Certains outils mis en place par l'entreprise Snap ont été clairement détournés de leur objectif premier. C'est notamment le cas de SnapLion, qui permet de collecter des informations sur les utilisateurs en cas de demandes judiciaires. Normalement utilisable par un nombre restreint de collaborateurs, d'autres personnes ont pu y avoir accès. La société Snap n'a pas tardé à réagir à ces révélations : «Nous disposons de politiques et de moyens de contrôle robustes pour limiter les accès aux données en interne. Tout accès non autorisé, de quel type que ce soit, constitue une violation flagrante des normes de conduite de l'entreprise, et s'il est détecté, entraîne la résiliation immédiate du contrat». Snap veut donc se prémunir de toute mauvaise publicité à l'heure où les réseaux sociaux sont critiqués pour leur côté intrusif. Mais selon un ancien employé, tout n'est pas assez verrouillé en interne pour s'assurer que certains accès comme celui à SnapLion soient limités. Ce n'est pas la première fois que des employés espionnent les usagers. Ce fût le cas d'un salarié de Facebook qui s'était servi de son accès privilégié pour suivre des femmes sur internet. Il avait été licencié.

Une IA de Samsung donne vie à des toiles

Une technologie Samsung permet de donner la vie à des portraits de façon vraiment incroyable. Si vous rêvez de voir la Joconde de Léonard de Vinci parler ? C'est désormais possible avec la nouvelle intelligence artificielle proposée par Samsung. Cela permet de voir le célèbre portrait tourner la tête, froncer les sourcils. La simulation est impressionnante, et le résultat tout autant. Les équipes d'un centre de recherche Samsung localisé à Moscou sont parvenues, à l'aide d'une nouvelle intelligence artificielle, à réaliser une prouesse remarquable : donner vie à de célèbres œuvres d'art, plus particulièrement des portraits. Ainsi, la Joconde, Marylin Monroe ou bien encore Albert Einstein ont pu être animés. Les chercheurs se sont basés sur le machine learning, cette technologie d'intelligence artificielle basée sur l'apprentissage pour faire bouger de façon convaincante et réaliste le visage de célèbres personnages ou portraits. La démonstration a notamment été faite avec la célèbre Mona Lisa de Léonard de Vinci ou Salvador Dali. Les chercheurs ont fait appel à une nouvelle technologie moins nécessiteuse en données que les deep fake, ces vidéos très réalistes qui peuvent remplacer un visage par un autre. Les scientifiques ont ainsi utilisé un dispositif inédit qui exporte les points de repère d'un premier visage (ses mouvements sont repris) pour les appliquer sur un second. C'est ce qu'ont fait les chercheurs pour animer le portrait de la Joconde. Ceux-ci précisent que « la qualité va varier en fonction du nombre d'image du sujet. Une animation avec 32 photos sera bien meilleure par exemple». A noter que le procédé est basé sur deux phases. La première phase sollicite un modèle de «meta-learning» qui se base sur «énormément de vidéos». C'est grâce à ces dernières que l'ordinateur peut analyser des milliers d'angles de visages. Ensuite, vient l'étape du «few-shot learning». Cette deuxième technologie permet de modifier l'angle du visage, notamment de transformer une image de face en un résultat de profil. Une telle innovation pourrait apporter beaucoup pour les lieux culturels de demain ; en animant le visage de portraits célèbres, les musées pourraient gagner en attractivité et conquérir un nouveau public.

Apple s'offre une startup spécialiste de l'asthme

Apple est très intéressé par la santé et la marque à la pomme le montre régulièrement, notamment au travers des fonctionnalités de son Apple Watch. Aujourd'hui, elle rachète une société spécialisée dans l'asthme. La firme de Cupertino a intégré de nombreuses fonctionnalités liées à la santé dans son Apple Watch et déjà acquis plusieurs sociétés qui fabriquent des produits de santé. Aujourd'hui, il semblerait que la marque à la pomme s'intéresse de près à l'asthme. Selon un rapport de CNBC, Apple aurait racheté la société baptisée Tueo Health, experte dans les outils de suivi de l'asthme pour enfants. Et ce suivi est justement déjà opéré via une application pour smartphone. La marque commercialise aussi divers capteurs et accessoires, pour démocratiser ce genre de pratique. Apple n'a pas tenu à communiquer ce rapport, comme c'est souvent le cas. Nul ne sait encore comment la firme de Cupertino a l'intention d'utiliser ces technologies dans ses produits. Une chose est sûre, la marque à la pomme a de grands projets pour son Apple Watch. Depuis quelques années déjà, les rumeurs évoquent une méthode non-invasive pour suivre la glycémie au quotidien, une solution parfaite pour celles et ceux qui souffrent de diabète notamment. Cette technologie n'est pas encore arrivée sur l'Apple Watch mais ce serait une vraie innovation. Et en attendant, l'Apple Watch a déjà, à son crédit, de nombreuses vies sauvées grâce à son cardiofréquencemètre.

Les personnes qui se pèsent tous les jours contrôleraient plus leur poids

Selon une étude, nos balances seraient nos meilleures alliées minceur. En effet, les personnes qui se pèsent tous les jours parviennent mieux à réguler leur poids. Une étude américaine à paraître dans le magazine Obesity, relayée par *The Daily Mail*, nous révèle comment certaines personnes parviennent à réguler leur poids. Si vous fuyez votre balance comme la peste, il serait peut-être temps de changer vos habitudes.
Selon les chercheurs issus de l'Université de Géorgie, les personnes qui se pèsent régulièrement sont plus susceptibles de perdre du poids, ou au moins, de ne pas en prendre.
Les recherches ont été menées sur une population de 111 adultes, âgés de 18 à 65 ans, entre mi-novembre 2017 et début janvier 2018. «Le rappel brutal d'une prise de poids encourage les gens à ajuster leur comportement le lendemain. Cela peut impliquer de l'exercice ou une attention particulière quant au contenu de leur assiette», estiment les chercheurs. Voici comment ils expliquent pourquoi les personnes qui se pèsent régulièrement parviennent mieux à réguler leur poids.
A contrario, les personnes qui évitent la balance quotidiennement auraient tendance à grossir plus facilement.
La raison est simple : ces dernières ne seraient pas conscientes de l'évolution de leur poids, puisqu'elles ne le surveillent pas.
Au cours de la période de l'étude, ces mêmes personnes ont pris en moyenne 2,2 kg.
Plusieurs semaines plus tard, les chercheurs ont procédé à un suivi. Les personnes qui sont montées chaque jour sur la balance ont perdu 0,1 kg. «Peut-être ont-ils fait plus d'exercices le lendemain (après avoir constaté une augmentation de poids, ndlr)», exprime Jamie Cooper, auteur principal de l'étude.
Un autre chercheur soutient la théorie de l'autorégulation. «Les gens sont sensibles à leur norme ou objectifs. Lorsqu'ils constatent un écart, cela conduit à un changement de comportement. L'autorégulation rend cela possible».

L'obésité responsable de plus de 200 affections

«Les vacances d'hiver et d'été sont les deux périodes de l'année où les personnes sont les plus susceptibles de prendre du poids en très peu de temps, ajoute Cooper. Elles peuvent réellement avoir un impact important sur la santé à long terme». Les chercheurs tiennent à souligner que l'obésité touche environ 1,2 milliard de personnes dans le monde.
Cet état est responsable de plus de 200 affections, incluant le diabète, l'hypertension, les maladies cardiovasculaires et le cancer.
Il est possible de prévenir le surpoids et l'obésité grâce à une alimentation variée et saine, combinée à une activité physique.
Il est aussi préconisé de dormir suffisamment et de combattre le stress, qui favorise la prise de poids.

Les lipomes ou kystes sébacés, les causes les plus fréquentes de boules sous la peau

Vous sentez une boule ou une petite masse sous votre peau voire plusieurs ? Selon les symptômes associés votre médecin pourra faire un diagnostic. Ce qu'une ou des boule (s) sous la peau peuvent signifier. «Une des causes les plus courantes de boule que l'on peut ressentir sous la peau est la présence d'un kyste sébacé» indiquent les dermatologues. «Ces boules sont légèrement adhérentes à la peau donc non mobiles, situées sur des zones de peau grasses (visage, derrière les oreilles, lobes d'oreille, dos...). Elles peuvent être de la taille d'une noisette ou être plus volumineuses, de la taille d'un œuf de pigeon» précisent-t-ils. Autre signe de ces kystes sébacés : au milieu, on voit l'orifice externe de la glande sébacée. La loupe est une variante du kyste sébacé sur le cuir chevelu. «Cela forme une boule un peu dure et adhérente à l'épiderme du cuir chevelu» décrivent les spécialistes. Autre cause de «boule» courante, le lipome. «Le lipome forme une masse molle, plus profonde -il est sous le derme-, plus volumineuse que le kyste» informent les dermatologues. Cette masse est mobile, cela veut dire qu'elle bouge sous les doigts et elle est non douloureuse.
Les lipomes correspondent à des masses graisseuses.
Ils se situent plus volontiers au niveau du dos, des membres supérieurs, du cou, du tronc, des épaules. «On ne connaît pas trop leur origine. L'abus de corps gras les favorise» indiquent les spécialistes. Les lipomes ont une croissance lente et peuvent parfois disparaître.

Les ganglions

Une «boule» perçue sous la peau c'est souvent un ganglion lymphatique. «Et ce n'est pas forcément pathologique» indiquent-ils. Il est possible de sentir sous les doigts un ganglion non pathologique au niveau du cou, de l'aine, des aisselles, en particulier chez les personnes très minces. «Lorsqu'il est pathologique, le ganglion lymphatique gonfle, s'enflamme» précisent les dermatologues. La boule perçue peut être alors douloureuse ou non, dure ou molle.
«Lorsqu'un ganglion augmente de volume et devient sensible, on parle d'adénopathie : si plusieurs ganglions sont ainsi gonflés, ce peut être le signe d'une infection virale, comme une mononucléose infectieuse, une rubéole ou une toxoplasmose» informent-ils. Une adénopathie isolée a le plus souvent une origine infectieuse, plus rarement une cause maligne (hémopathie, tumeur maligne).

Plus rarement un érythème noueux ou un kyste liquidien

De façon plus rare, une boule sous la peau peut être un érythème noueux. Vous sentez alors comme un petit nœud sous la peau. Ils correspondent à une inflammation de la couche graisseuse sous-cutanée. «Le plus souvent les érythèmes noueux se situent devant le tibia. Ils sont parfois douloureux et peuvent entraîner une coloration rouge ou violette de la peau», décrivent les dermatologues.
Ils apparaissent dans le contexte de maladies auto-immunes ou infectieuses et imposent de faire un bilan général.
«Certaines pathologies peuvent entraîner la formation de kystes dermoïdes, ou de neurofibromes sous cutanés par exemple la maladie de Recklinghausen» informent les dermatologue. Les kystes dermoïdes sont des tumeurs cutanées bénignes qui contiennent du sébum, parfois des poils et qui se forment surtout au niveau du visage et du cou.

«Boule» sous la peau, il faut consulter

Si vous sentez une boule sous votre peau, il ne faut pas y toucher et ne rien mettre sur la peau. Et consulter !
«Il faut toujours montrer à son médecin généraliste ou à un dermatologue une boule sous la peau car cela peut être parfaitement bénin comme plus grave» avertissent les spécialistes. «Le médecin va regarder si cette boule est mobile ou pas mobile par rapport au plan profond de la peau, si c'est enflammé ou pas, si c'est douloureux...» indiquent-ils. Faire un diagnostic permet de savoir comment traiter ces «boules» cutanées. Les kystes et les lipomes sont retirés de manière chirurgicale lorsqu'ils sont gênants. Le traitement des érythèmes noueux comprend la prise d'antalgiques et d'anti-inflammatoires.

Novartis obtient l'autorisation de commercialiser un médicament à 2 millions de dollars

L'agence américaine des médicaments a donné son accord pour la vente du Zolgensma par le laboratoire suisse Novartis. S'il s'agit d'un record, d'autres médicaments sont proposés à des prix très élevés, essentiellement pour des maladies rares.
Le géant pharmaceutique suisse Novartis a annoncé ce vendredi 24 mai que l'agence américaine des médicaments (FDA) avait donné son aval pour la commercialisation d'une thérapie génique pour l'amyotrophie spinale, proposée au prix de 2,125 millions $ (1,896 million €).
Le Zolgensma, développé par le laboratoire AveXis racheté en 2018 par Novartis, est administré en dose unique, pour traiter l'amyotrophie spinale, maladie neurodégénérative grave jusqu'à présent incurable, et liée à un gène défectueux qui entraîne une atrophie musculaire. Les bébés touchés par cette maladie perdent rapidement les neurones moteurs pour des fonctions musculaires essentielles, telles que la respiration, la déglutition, la parole et la marche.
Sans traitement, les muscles du bébé s'affaiblissent et évoluent progressivement vers une paralysie ou un décès, fréquemment avant le second anniversaire.

Pour Novartis, les traitements actuels coûtent 2 fois plus cher

Si Novartis, pour défendre le prix du Zolgensma, affirme que les traitements actuels coûtent deux fois plus cher, un autre médicament a été récemment approuvé avec un prix moins élevé. Le Spinraza de Biogen, premier traitement de l'AMS à avoir été approuvé, fin 2016, prévoit une injection dans le canal rachidien tous les 4 mois. Son prix est de 750.000 $ la 1ère année et 375.000/an ensuite. Les deux traitements ont été jugés excessivement chers par l'ICER (Institute for Clinical and Economic Review). Le chiffre d'affaires du Spinraza a atteint 1,7 milliard l'an dernier et est estimé à 2,2 milliards pour 2022. Les analystes à Wall Street ont estimé le chiffre d'affaires annuel du Zolgensma à deux milliards $ d'ici à 2022, selon Refinitiv. En Europe et au Japon, le traitement fait l'objet d'un examen «prioritaire» par les autorités sanitaires, rappelle le groupe.

Plusieurs médicaments dépassent des centaines de milliers de dollars

Indépendamment de son efficacité et de ses résultats, le Zolgensma risque fort de contribuer à la méfiance envers les «big pharma», géants de l'industrie pharmaceutique, régulièrement accusés de faire flamber les prix de leurs produits. Pour les maladies rares, le coût d'un traitement est cependant logiquement plus élevé car la diffusion est restreinte. Le prix d'un médicament dépend de la rareté des molécules en jeu et de la complexité de sa fabrication, mais également des années de recherche nécessaires et des nombreuses études et tests effectués. Parmi les médicaments les plus chers, on trouve notamment le Glybera, un traitement génétique coûtant plusieurs centaines de milliers d'euros/an.
Le Luxturna, qui lutte contre la dégénérescence de la rétine, est vendu 850.000 $ pour traiter les deux yeux du patient.
Le Soliris, fabriqué par Alexion Pharmaceuticals pour traiter une maladie rare des reins, coûte de son côté 750.000 $.

Concert

La richesse du patrimoine musical kabyle présentée à Alger dans une forme symphonique

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh, «Musique kabyle symphonique», intitulé du concert, a permis à l'assistance de revisiter une dizaine d'œuvres de grands auteurs et compositeurs kabyles.

La richesse du patrimoine musical kabyle a été mise en valeur, samedi soir, à Alger, dans un concert animé par les voix étoffées de Fella Assirem et Zoheir Mazari, accompagnés par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Amine Kouider, devant un public nombreux. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh, «Musique kabyle symphonique», intitulé du concert, a permis à l'assistance de revisiter une dizaine d'œuvres de grands auteurs et compositeurs kabyles, présentées dans une distribution polyphonique qui a mis en valeur toute la richesse mélodique et rythmique que recèle cette partie importante du patrimoine musical algérien. Amine Kouider et la soixantaine de musiciens de l'orchestre ont d'abord interprété les pièces, «Dance Bacchanale» de Camille de Saint Saens (1835-1921), «Orientale» de César Cui (1835-1918) et «Marche slave» de Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893), avant d'entrer dans le vif du sujet avec «A Sidi Belwa» de Farid Braïk, au rythme dansant, rendue en instrumental, sous les applaudissements et les youyous du public. Faisant part au public, dans un ton timide, de son «immense plaisir de chanter sous la direction de Amine Kouider», Fella Assirem, en tenue traditionnelle et bijoux berbères, a mis en valeur toute son expérience de chanteuse confirmée, acquise, au fil des années, à la chorale «Nagham», puis au Chœur de l'Opéra d'Alger.

Entonnant avec une voix suave, à la tessiture large, «Essendou» d'Idir, «Tirga'w'ennane» de Cherif Kheddam (1927-2012) et «A yemma âzizen'ourets'rou» de Farid Ali (1919-1981), la soprane a enchanté le public, l'embarquant dans une randonnée onirique à trois stations qui ont marqué trois grandes époques de la chanson kabyle d'avant et après guerre. L'orchestre a ensuite interprété en musique, «Mara dyoughal» de Djamel Allem (1947-2018) et «Chemin de fer vuyurfan» de Amar Oukil, pour inviter ensuite, l'élégant Zoheir Mazari, mandole à la main, qui interprétera d'abord, sous les applaudissements d'un public qui a fini par céder au relâchement, un istikhbar qu'il a étalé avec virtuosité et un doigté de maître. Promis à une belle carrière, Zoheir Mazari, par ailleurs, chef du Chœur polyphonique de l'Opéra d'Alger, a brillamment rendu, avec la voix présente et étoffée d'un ténor chevronné, les pièces, «Amedyaz» d'Idir, «Jahegh bezzaf da meziane» et «Ay akham» de Akli Yahiaten, ainsi que «Ourets'rou» de Djamel Allem et aqqime ?» de Lounis Aït Menguellet. Très applaudis par le public, Fella Assirem et Zoheir Mazari, bravant la difficulté technique de chanter, de l'avis d'un connaisseur, dans «des tonalités qui, en toute évidence, n'étaient pas les leurs», ont réussi un rendu qui «mérite d'être salué», a-t-il ajouté. En présence du directeur général de l'Opéra d'Alger, l'artiste Noureddine Saoudi, le public a, près de 80 mn durant, savouré tous les instants de la soirée dans l'allégresse et la volupté, interagissant avec le maestro Amine Kouider qui le sollicitait pour battre la mesure avec les mains et pousser des youyous. Dans une ambiance de grands soirs, le concert «Musique kabyle symphonique» a permis de rappeler la richesse du patrimoine musical kabyle, dont les mélodies et les cadences rythmiques se prêtent naturellement à la distribution polyphonique. Sous l'égide du ministère de la Culture, le concert «Musique kabyle symphonique» a été organisé par l'Opéra d'Alger, dans le cadre de son programme d'animation des soirées du mois de Ramadhan.

Musique

Promotion du nouvel Album du chanteur Ali Amran

Le chanteur Ali Amran revient avec un nouvel album intitulé *Tidyanin* (événement ou péripétie) qu'il présentera sur scène les 27 et 28 mai à Tizi-Ouzou et le 29 à Alger.

À cette occasion, il a animé, hier, une rencontre conviviale avec la presse à Kouba, Alger, pour tracer les grandes lignes de ces spectacles. Pour ce 5e album, le chanteur de rock'n'roll kabyle, a voulu garder le même registre musical, du pop-rock, avec pour seule modification l'orchestration.

«Cet opus est construit différemment, avec une nouvelle configuration du groupe : deux guitares, basse et batterie», a-t-il indiqué. Tout en poursuivant : «J'ai décidé d'aller un peu plus loin, en essayant de trouver un moyen de reproduire cette rythmique avec les instruments seulement sans les percussions». Cet album composé de 11 titres chantés exclusivement en berbère, est le fruit de quatre années d'écriture et de composition.

Il a, entre autres, rendu hommage à Matoub Lounès dans la chanson intitulée *Lwennas*.

À ce propos, il a précisé : «J'ai repris une musique du répertoire andalou-hawzi, j'ai fait cela pour rester dans la même démarche que Matoub, lui qui reprenait les standards des musiques chaâbi, hawzi, qu'il arrangeait en kabyle». L'auteur a également évoqué dans ses titres, des thèmes importants tels que l'exil avec *Ma d ddunit ik*, ou encore Tidyanin, qui rappellent «la nécessité de se réapproprier son histoire et ses racines pour pouvoir avancer», a expliqué Amran. Sur la présence des drapeaux berbères dans les mouvements populaires, le conférencier a déclaré : «Cela démontre que les citoyens se sont réapproprié leur histoire et j'en suis ravi.» Dans cet opus sorti en octobre 2018, des thèmes avant-gardistes ont été traités par le chanteur, à l'exemple de Dderz n iftena, (le bruit de la guerre). «Ce titre est une mise en garde contre la violence et la manipulation. Il est en rapport avec ce qui se passe aujourd'hui en Algérie». Parmi ces textes on peut citer : Bedd (debout) ou encore Izleg wedref. Ali Amran sera en tournée à Tizi-Ouzou et à Alger seulement. Il a d'ailleurs profité de l'occasion pour évoquer le problème de son absence sur scène à Béjaïa, mais aussi dans d'autres régions du pays. «Habituellement, je fais l'effort de produire mon concert moi-même à Béjaïa. Je l'ai fait pendant pas mal d'années, car les gens qui s'occupent de la culture dans cette ville ne m'appellent jamais ! Je pense que ce n'est pas juste».

Soirées ramadhanesques

«El-Gaâda», une tradition ramadhanesque qui se perpétue à Ouargla

«El-Gaâda» ramadhanesque, une tradition de rendez-vous familial et convivial que se donnent les habitants de Ouargla durant le mois de Ramadhan, est perpétuée et est accompagnée d'une panoplie d'activités, traditionnelles et modernes, pour meubler leurs soirées. Initié par l'association locale «Dani Dan» pour la culture et le patrimoine de Ouargla, ce regroupement, inscrit aussi dans le cadre du programme d'animation ramadhanesque, constitue une occasion pour les familles ouarglies de sortir passer des moments agréables en compagnie du voisin et des invités, se dégourdir les jambes, prendre l'air et échanger des avis sur le legs séculaire et l'ancrage des valeurs de la cohésion sociale. Peaufiné par l'association précitée, le programme d'animation arrêté dans ce cadre prévoit, après les prières des Tarawih (surérogatoires), l'animation à la Maison de la culture Moufdi-Zakaria à Ouargla, de contes puisés de la culture populaire amazighe et des traditions locales, ainsi que des joutes oratoires et littéraires, dont des morceaux de poésie et des chants du répertorie local «Dani-Dani» et des concours de proverbes et de devinettes.

L'avènement de ce mois est également marqué d'autres traditions qui refont surface, à l'instar de la rencontre familiale conviviale appelée «Dayer», une pratique ancienne mise à profit par les voisins et amis pour raffermir leurs liens et cimenter la cohésion sociétale. Cette tradition que les Ouarglis s'emploient à préserver se manifeste une rotation de rencontres, agrémentées de gâteaux et de plats culinaires traditionnels, savamment préparés pour être servis après la prière des Tarawih. De nombreux Ouarglis estiment que «El Gaâda» constitue une réunion conviviale idoine pour les amis, voisins et proches, pour partager une table, lire des versets coraniques et échanger des informations et des connaissances.

Pour certains, ces actions séculaires commencent à s'estomper dans les grandes zones urbaines en raison de facteurs divers. La maison de la culture Moufdi-Zakaria vit, depuis le début du Ramadhan, au rythme de soirées rehaussées par de riches activités culturelles et artistiques, concoctées avec le concours de la Direction de la culture de la wilaya. Cet édifice accueille également des concours, dont celui intitulé «Entre familles» et organisé par l'association «El Motribiya pour les arts» de Ouargla, qui drainent chaque soir de nombreuses familles venues enrichir la culture générale et creuser dans l'écrin du patrimoine ouargli pour faire face aux questions y afférentes.

Des représentations théâtrales, des activités récréatives et ludiques, des chants religieux, des concours, des conférences et des conférences religieuses, sont à l'affiche du programme du mois de Ramadhan concocté par plusieurs associations artistiques et culturelles locales, en coordination avec les directions de la Culture et des Affaires religieuses et des Wakfs.

Démission de l'envoyé spécial de l'ONU pour le Sahara occidental

la France impliquée dans le départ de Horst Kohler

La démission de l'envoyé spécial de l'ONU au Sahara occidental, Horst Kohler, n'est pas liée uniquement aux problèmes de santé, mais résulte de la «complicité flagrante» de la France avec l'occupant marocain et «l'irresponsabilité» du Conseil de sécurité à résoudre ce conflit, ont souligné des diplomates sahraouis regrettant le départ précipité de l'émissaire onusien.

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a affirmé que l'envoyé de l'ONU au Sahara occidental, Horst Kohler, s'est retrouvé dans une position politique, morale et psychologique qui le poussait à se retirer de sa mission à cause de la «complicité flagrante de la France avec l'occupant marocain et «l'irresponsabilité» du Conseil de sécurité à résoudre ce conflit vieux de 45 ans. «La prochaine bataille n'est pas de savoir qui sera le prochain envoyé personnel de l'ONU au Sahara occidental, mais celle de voir le Conseil de sécurité assumer ses responsabilités pour imposer la légitimité internationale comme seule solution au conflit», a souligné Ould Salek, dans une déclaration à la presse. Indépendamment de la raison de santé invoquée comme une des cause du départ de Kohler, le diplomate sahraoui a soutenu qu'il existe bien des faits «irréfutables» prouvant que l'envoyé spécial des Nations unies est parvenu à la même conviction que celles de ses prédécesseurs, James Baker et Christopher Ross, que la mission de la MINURSO devant aboutir au respect des engagements pris en 1991 pour organiser le référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui, est confrontée au «refus franc» est «fermement affiché» par la France et à «l'échec» du Conseil de sécurité à résoudre le conflit».
«Dans certaines régions, il y a des ingérences, y compris par la guerre, pour imposer la démocratie et le respect de la légitimité du droit international et des Droits de l'Homme. Dans d'autres cas, le contraire est vrai. Le peuple sahraoui est empêché d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination en violation flagrante de toutes les lois, législations, conventions et résolutions», a déploré le chef de la diplomatie sahraouie.

Des accords illégaux défendus au détriment de la légalité internationale

Dans le même ordre d'idées, le coordonnateur sahraoui auprès de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) et membre du secrétariat national du Front Polisario, M'hamed Kheddad, a assuré que Horst Kohler a démissionné en raison des «pressions» exercées par la France sur l'envoyé spécial de l'ONU, affirmant que «Paris a carrément saboté le travail de Horst Kohler».
S'exprimant dans un entretien à l'agence russe Sputnik, Kheddad a indiqué qu'en plus de la raison de santé évoquée par l'ex-président allemand dans sa lettre de démission, le diplomate onusien rencontrait aussi des «obstacles, dressés notamment par Paris et Washington».
«(...) Il faut bien signaler que depuis sa nomination au poste d'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, beaucoup d'obstacles ont été érigés sur sa route», a fait savoir le responsable sahraoui, rappelant dans ce sillage que le diplomate onusien avait toutes les qualités et les compétences nécessaires pour réussir sa mission, notamment son expérience diplomatique ainsi que sa connaissance du continent africain et de ses problèmes.
Kheddad a signalé, toutefois, que dès sa prise de fonction, l'ex-président allemand avait rencontré beaucoup d'entraves dans l'accomplissement de sa mission, notamment aux Nations unies et à l'Union européenne, dressées, a-t-il précisé, par la France qui ne voulait pas que le mandat de la Minurso soit réduit à six mois.
«C'est aussi la France qui a pesé de tout son poids pour que l'Union européenne signe de nouveaux accords incluant illégalement les territoires du Sahara occidental occupés (accord d'association UE-Maroc et l'accord d'agriculture et de pêche UE-Maroc) en violation flagrante des décisions de la Cours de justice de l'Union européenne (CJUE) (les arrêtés de 2015, 2016 et 2018)», a souligné, en outre, le coordinateur sahraoui auprès de la Minurso, alors que le Sahara occidental et les eaux qui lui sont adjacentes ne faisaient pas partie du territoire du Royaume du Maroc.
L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, a, quant à lui, assuré que les circonstances de la démission de Horst Kohler ont démontré que «le Conseil de sécurité n'a pas pris suffisamment de mesures pour amener le Maroc à se conformer aux résolutions onusiennes».
Intervenant lors d'une conférence organisée par le Parlement africain de la société civile, sous le thème «le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique», en célébration de la Journée de l'Afrique, l'ambassadeur sahraoui a mis en garde contre le vide que laissera Kohler, auquel le Front Polisario rend hommage pour ses sincères efforts en vue de créer la dynamique imprimée aux négociations.

Kohler avait réussi à rétablir un dialogue au point mort depuis six ans

L'émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, l'ancien président allemand Horst Kohler, 76 ans, a démissionné de ses fonctions «pour raison de santé», ont annoncé les Nations unies dans un communiqué. «Le secrétaire général (Antonio Guterres) regrette profondément cette démission, mais dit la comprendre parfaitement et transmet ses meilleurs vœux à l'émissaire», précise le communiqué de l'ONU, sans fournir de précision sur les problèmes de santé de l'ancien président allemand. En poste depuis juin 2017, Horst Kohler s'était investi personnellement dans la recherche d'une solution à ce conflit vieux de 44 ans. Il avait réussi à renouer des pourparlers au point mort depuis 6 ans, en convoquant les 4 parties concernées, le Maroc, le Front Polisario, l'Algérie et la Mauritanie, à deux tables rondes à Genève en décembre 2018, puis en mars 2019. Après ces rencontres que l'émissaire de l'ONU souhaitait «sans préconditions», une 3e, désormais compromise, devait être convoquée avant l'été, même si Horst Kohler avait estimé fin mars que les positions restaient «fondamentalement divergentes».
Antonio Guterres, qui avait appelé désespérément les parties à «des gestes de bonne foi» pour progresser vers une solution, a remercié son émissaire pour son travail. Il a également remercié «les parties (Maroc et Polisario) et les Etats voisins (Algérie et Mauritanie) pour leur engagement avec Kohler dans le processus politique».
«Le royaume du Maroc a pris note avec regret» de cette démission et «rend hommage à Horst Kohler pour les efforts qu'il a déployés depuis sa nomination», a réagi le ministère marocain des Affaires étrangères dans un communiqué.
L'Algérie, qui soutient le Polisario, mais refuse d'être considérée comme partie au conflit, a fait part de son «profond regret».
De son côté, le Front Polisario s'est déclaré «profondément attristé» par la nouvelle et à remercié l'émissaire démissionnaire pour «ses efforts dynamiques afin de relancer le processus de paix de l'ONU». Toutefois, derrière les réactions protocolaires d'usage, l'hypothèse des raisons de santé est remise en cause par le site marocain Yabiladi sur Internet. Une source proche du dossier a déclaré au site que cette démission était le résultat de «la pression du Maroc», soulignant que le royaume «s'était toujours opposé au désir clair de Kohler d'impliquer l'Union africaine dans le règlement de ce conflit régional».
Selon Yabiladi, cette même source n'a pas exclu que le départ de l'émissaire onusien soit lié à la visite effectuée récemment par le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, aux Etats-Unis.
Le royaume aurait lancé une campagne diplomatique il y a plusieurs mois dans de nombreux pays amis ou ayant influence sur le dossier pour expliquer «les erreurs commises par le médiateur allemand», souligne encore la source de Yabiladi, et appeler à «fermer la porte aux négociations avec le Polisario si Kohler restait à son poste«.
Des informations relayées par le site 1.ma, marocain également, qui titrait «Horst Kohler n'a pas démissionné pour raisons de santé» dans son édition du 23 mai 2019.
Affirmant que l'émissaire allemand avait pris sa décision au lendemain du vote de la résolution 2468 par le Conseil de sécurité le 30 avril 2019, le site explique que Kohler a vécu ce vote comme un échec personnel.
«Le Maroc a réussi à faire barrage à toute tentative d'intégration du contrôle des Dxroits de l'Homme, aussi bien dans les prérogatives de la MINURSO (la mission de l'ONU au Sahara occidental) que dans les Missions de l'Union africaine».

Ahsene Saaid /Ag.

427 millions peuvent participer au scrutin aux élections européennes

47 millions de Français appelés à voter ce dimanche sur fond de crise des «gilets jaunes»

Evoquer ces élections européennes, c'est également évoquer la crise des «gilets jaunes» en France qui, même si le mouvement est en recul depuis quelques semaines, est pesante sur la scène politique française. Pour ces élections, ils comptent bien faire barrage à la liste du Président Macron.

D'ailleurs, la bataille a bien commencé sur les réseaux sociaux où les appels se multiplient pour voter contre la liste d'Emmanuel Macron. De l'avis des observateurs, ces élections se déroulent dans un climat d'angoisse où la classe politique n'est plus sûre, comme par le passé, de son électorat et les électeurs, fatigués par les promesses non tenues, considèrent souvent que les politiques loin d'eux. Quelque 47 millions de Français ont été appelés ce dimanche à élire leurs 79 eurodéputés, sur un total de 751 sièges au Parlement européen, des élections se déroulant en toile de fond pour le Président Emmanuel Macron qui veut marquer le mi-chemin de son mandat affecté par la crise des «gilets jaunes». De nombreux analystes pensent que le jeune président français «joue gros» pour sa première consultation électorale intermédiaire du quinquennat qui, selon eux, aura beaucoup plus l'allure d'un référendum sur sa gouvernance depuis son élection il y a deux ans. Ces élections se déroulent également dans le contexte répétitif du spectre d'une probable victoire de l'extrême droite drivée par Marine Le Pen que les intentions de vote la place en pole position, malgré les scandales de son parti au Parlement européen. Mardi, la Cour de justice de l'Union européenne a confirmé, en rejetant l'appel de l'eurodéputé sortante Marine Le Pen, le remboursement au Parlement européen de 300.000 € pour des emplois fictifs rémunérés au cours de son mandat européen.
Ces européennes se déroulent aussi en France dans un contexte politique où ni la droite ni la gauche ne sont parvenues, depuis l'élection du Président Macron, à sortir de leurs crises.
Le total des intentions de vote pour le Parti socialiste, en pleine déconfiture, ne dépasse pas les 30% et il risque, selon des observateurs, de ne pas figurer, pour la 1re fois, au Parlement européen. Le Président Macron, chef de file de La République en marche (LREM), a mis les bouchées doubles dans sa liste et lors de la campagne électorale en tentant de défendre son bilan. C'est ainsi que, devant le spectre d'une forte abstention, il a appelé les Français à aller voter pour contrer ceux «qui ne veulent que détruire», ciblant une nouvelle fois la formation de Le Pen l'accusant de «connivence» avec «des intérêts étrangers».

Pologne

Les Polonais appelés à choisir les 52 députés européens

Quelque 427 millions d'Européens sont en âge de participer au scrutin, qui vise à élire pour 5 ans les 751 membres
Quelque 427 millions d'Européens sont en âge de participer au scrutin, qui vise à élire pour 5 ans les 751 membres du Parlement européen. Les Polonais ont commencé à voter dimanche pour choisir les 52 députés européens qui les représenteront au Parlement européen, rapportent des médias, un test avant les élections législatives prévues à l'automne et les présidentielles en 2020. Les deux principales forces politiques qui s'affrontent pour ce scrutin, les conservateurs du parti «Droit et Justice» (PiS, au pouvoir) et l'opposition centriste, rassemblée sous l'étiquette «Coalition européenne», sont au coude-à-coude dans les sondages, avec un léger avantage pour le parti au pouvoir. La Coalition européenne, créée pour faire opposition au parti «Droit et justice» rassemble, entre autres, la Plate-forme civique (PO, principale formation de l'opposition), le SLD (Sociaux-démocrates), les verts (Ecologistes), le PSL (Parti agricole, démocratie chrétienne). Le taux de participation devrait atteindre 40% alors qu'il n' a jamais dépassé le niveau de 25% lors des précédentes élections européennes, même si les Polonais sont très «europhiles». Les électeurs ont commencé à voter dimanche dans 21 pays de l'Union européenne pour choisir leurs représentants au Parlement européen.

Nicaragua

L'opposition maintient une marche interdite par la police

La police nicaraguayenne a interdit, samedi, une marche annoncée pour ce dimanche à Managua afin de réclamer la libération d'opposants détenus, mais l'opposition a déclaré qu'elle maintenait son appel à défiler, selon des médias locaux. La police a déclaré dans un communiqué qu'elle interdisait le rassemblement parce que la demande d'autorisation avait été présentée par «des personnes non identifiées», alors que la loi oblige les organisateurs à s'identifier et à annoncer à la police le parcours prévu pour la manifestation. Au contraire, la coalition d'opposition Unité nationale Bleu et Blanc (UNAB) a affirmé dans un communiqué qu'elle s'était conformée dans sa demande à «toutes les conditions prévues par la loi», dont l'identification des responsables. «Conformément aux droits constitutionnels que nous avons, nous réitérons la convocation de défiler dimanche», a déclaré l'UNAB.
Dans le cadre d'accords qu'il a signés en mars avec l'opposition, le gouvernement du président Daniel Ortega s'est engagé à rétablir divers droits qu'il avait supprimés en raison de la crise politique que vit le Nicaragua depuis une vague de manifestations contre Ortega qui a débuté en avril 2018. Parmi les droits qui doivent ainsi être rétablis figure celui de manifester, mais la police n'a pas permis jusqu'à présent que l'opposition retourne dans la rue. Les accords prévoient aussi la libération des personnes arrêtées pendant les manifestations de 2018, le 18 juin au plus tard.
L'opposition est sceptique sur la volonté du gouvernement d'appliquer ces accords et réclame une accélération du processus. Sur les quelque 800 manifestants arrêtés selon l'opposition, 336 ont été assignés à résidence au cours des 3 derniers mois, mais les procédures entamées contre eux se poursuivent et ils sont sous surveillance policière.
La répression menée par les autorités contre les manifestations anti-Ortega a fait 325 morts et entraîné le départ en exil de 62 000 personnes, selon des groupes de défense des Droits de l'Homme.

Espagne

37,3 millions de personnes exerceront leur droit de vote des municipales, régionales et européennes

Les bureaux de vote pour les élections municipales, régionales et européennes en Espagne ont ouvert leurs portes ce dimanche à 09h00 afin de permettre à quelque 37,3 millions de personnes d'exercer leur droit de vote, un chiffre en hausse de 3,19% par rapport aux scrutins précédents. Un total de 1 190 646 de jeunes Espagnols sont appelés à voter pour la 1re fois lors de ce triple scrutin, après avoir atteint l'âge légal requis à cet effet (18 ans). Les Espagnols devraient ainsi élire les 54 eurodéputés qui représenteront leur pays au Parlement européen, 750 députés des parlements des régions autonomes concernées et 67 319 conseillers municipaux répartis sur l'ensemble du territoire espagnol. Pour les élections européennes, un total de 37 272 179 Espagnols, dont 2 103 216 résident à l'étranger, ainsi que 365 310 ressortissants européens installés en Espagne ont le droit de voter, selon des données du ministère espagnol de l'Intérieur. Les élections régionales sont, quant à elles, organisées dans 12 des 17 communautés autonomes du pays. Les régions qui ne sont pas concernées cette fois-ci sont la Galice, le Pays Basque, la Catalogne, l'Andalousie et Valence.
Un total de 16 480 264 d'Espagnols, dont 7759 résident à l'étranger ont le droit de voter lors de ce scrutin régional.
La majorité des Espagnols résidant à l'étranger ayant le droit de voter aux européennes et régionales en Espagne sont installés en Argentine (421 553 personnes), en France (215 354), à Cuba (136 904), au Venezuela (129 402) et en Allemagne (126 189). Par ailleurs, 35 155 812 personnes, dont 466 181 individus sont des ressortissants de pays avec lesquels l'Espagne est liée par des accords de réciprocité, pourront voter aux élections municipales de ce dimanche. Parmi ces pays, figurent la Roumanie, le Royaume-Uni, l'Italie et la France. L'Espagne vit ce dimanche une nouvelle journée électorale, moins d'un mois après les législatives anticipées du 28 avril dernier, remportées par le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE, gauche) avec 123 sièges obtenus sur les 350 que compte le Congrès des députés (chambre basse).

Ahsene Saaid /Ag.

Venezuela

Le Président Maduro remercie la Norvège d'avoir facilité le dialogue avec l'opposition

Le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a exprimé sa gratitude au gouvernement norvégien pour avoir accordé une plate-forme de dialogue entre responsables vénézuéliens et membres de l'opposition, soulignant que la délégation gouvernementale est prête à progresser vers la signature d'accords, ont rapporté ce dimanche des médias locaux. «Je remercie le gouvernement norvégien pour ses efforts visant à faciliter le dialogue sur la paix et la stabilité au Venezuela. Notre délégation se rend à Oslo, prête à travailler sur un programme détaillé et à progresser vers la signature d'accords»,
a écrit Nicolas Maduro dans un message publié sur son compte Twitter, ont ajouté les mêmes sources. Des représentants du chef de l'opposition vénézuélienne Juan Guaido et du président du Venezuela, Nicolas Maduro, se sont entretenus, le 16 mai, à Oslo pour tenter de résoudre la crise politique dans le pays. Le président Maduro a salué les premières discussions comme positives, alors que le ministère norvégien des Affaires étrangères a annoncé ce samedi qu'une autre réunion entre le gouvernement vénézuélien et des représentants de l'opposition se tiendrait la semaine prochaine à Oslo. La crise politique au Venezuela s'est aggravée depuis le 23 janvier, lorsque Juan Guaido, dirigeant de l'opposition et président du Parlement, s'est autoproclamé «président par intérim» lors d'un rassemblement dans la capitale, Caracas. Il a été reconnu par les Etats-Unis, ainsi que les membres du groupe de Lima (à l'exclusion du Mexique), par l'Organisation des Etats américains et par la plupart des Etats membres de l'Union européenne. La Russie, la Biélorussie, la Bolivie, l'Iran, Cuba, le Nicaragua, El Salvador, la Syrie et la Turquie ont exprimé leur soutien au président Maduro, qui demeure le président légitime du Venezuela. A la crise politique, émaillée de violences ayant fait des dizaines de morts, s'ajoute la pire crise économique de l'histoire récente de ce pays où, selon l'ONU, 7 millions de personnes, soit un quart de la population, ont besoin d'une aide humanitaire urgente.

Premier tête à tête entre délégués de Maduro et Guaido à Oslo la semaine prochaine

Des délégués du président vénézuélien Nicolas Maduro et de son rival Juan Guaido vont se rencontrer pour la première fois en tête à tête la semaine prochaine à Oslo, dans le cadre de la médiation norvégienne, a annoncé, samedi, l'opposant. Dans un communiqué, Guaido a indiqué que ses représentants «s'entretiendront aussi bien avec le gouvernement norvégien qu'avec les représentants du régime» de Maduro. La semaine dernière à Oslo, les délégations s'étaient réunies séparément avec leurs hôtes norvégiens mais n'avaient eu aucun contact bilatéral. Alors que le Venezuela est confronté à la pire crise politique et économique de son histoire récente, le gouvernement de Nicolas Maduro et l'opposition regroupée derrière Juan Guaido ont accepté une médiation de la Norvège et des délégués se sont retrouvés au moins à une occasion à Oslo en mai. Le ministère norvégien des Affaires étrangères a indiqué plus tôt samedi que les camps Guaido et Maduro avaient décidé de retourner à Oslo la semaine prochaine. «Nous réaffirmons notre engagement à continuer à soutenir la recherche d'une solution négociée entre les parties au Venezuela», a ajouté le ministère.

Irak

L'Irak plaide pour la stabilité et le maintien de l'accord nucléaire Iranien

Le Premier ministre irakien, Adel Abdel Mahdi, a dénoncé le «danger d'une guerre» suite aux tensions accrues ces derniers jours entre Washington et Téhéran, plaidant pour «la stabilité de la région et le maintien de l'accord sur le nucléaire» iranien de 2015, ont rapporté, ce dimanche, des médias locaux.

S'exprimant à l'occasion d'une visite du ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, effectuée, samedi, à Baghdad, le Premier ministre irakien a plaidé pour «la stabilité de la région et le maintien de l'accord sur le nucléaire» iranien de 2015, a indiqué son cabinet, ont ajouté les mêmes sources. La visite du chef de la diplomatie de l'Iran, pays voisin de l'Irak, intervient dans le sillage de l'annonce par le président américain Donald Trump de l'envoi de 1500 soldats américains supplémentaires dans la région, évoquant des «menaces persistantes de la part de l'Iran». De son côté, Téhéran, par la voix de Zarif, a dénoncé cette décision, la qualifiant de «menace pour la paix et la sécurité internationales». Pris en étau entre ces deux Etats alliés, l'Irak a dénoncé le «danger d'une guerre», appelant à préserver la stabilité dans la région et le maintien de l'accord nucléaire de 2015. L'homologue irakien de Zarif, Mohammed Ali Al Hakim, a appelé dans ce contexte la République islamique à respecter l'accord sur son programme nucléaire, fragilisé par le retrait unilatéral américain et par la suspension par Téhéran de certains engagements. Le président irakien Barham Saleh a aussi discuté avec Zarif de «la nécessité d'empêcher toute guerre ou escalade», selon un communiqué de son bureau. Zarif doit tenir dans la matinée de dimanche une conférence de presse avec Hakim, avant de rencontrer des représentants de différentes forces politiques puis des dignitaires religieux dans les villes saintes chiites de Kerbala et Najaf, dans le sud de l'Irak, jusqu'à lundi. Les responsables irakiens redoutent que les tensions accrues entre Washington et Téhéran dégénèrent sur son sol.
Vendredi soir, des milliers d'Irakiens ont manifesté pour dire «non à la guerre» à Baghdad et dans la deuxième ville du pays, Bassora, cité pétrolière à la pointe sud de l'Irak frontalière de l'Iran. Sous une nuée de drapeaux irakiens, ils ont brandi des pancartes proclamant en arabe, en anglais et en farsi leur refus d'un affrontement entre les Etats-Unis et l'Iran, qui menace d'entraîner un nouveau cycle de violences en Irak, sorti d'une guerre meurtrière et dévastatrice contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech) il y a moins d'un an et demi.

Soudan

Le chef du Conseil de transition se rend en Egypte

Le chef du Conseil militaire de transition au Soudan, le général Abdel Fattah Al Burhane, s'est rendu ce samedi au Caire pour son premier déplacement à l'étranger depuis sa nomination à la tête de cette instance le 11 avril dernier, ont rapporté des médias locaux, citant des sources aéroportuaires. Le Conseil militaire de transition dirige le Soudan depuis la destitution le 11 avril du président Omar El Béchir sous la pression d'un mouvement de contestation déclenché le 19 décembre.
Le Conseil militaire de transition est soutenu par le président égyptien Abdel Fattah Al Sissi, actuellement président en exercice de l'Union africaine. Il y a un mois, Sissi et d'autres dirigeants africains réunis au Caire avaient plaidé pour laisser du temps au Conseil militaire afin de parvenir à une «transition pacifique et démocratique». Les dirigeants de la contestation au Soudan ont appelé à une grève générale «mardi et mercredi» en raison de l'impasse dans laquelle se trouvent depuis plusieurs semaines les négociations avec l'armée sur le transfert du pouvoir aux civils. Les deux parties ont accepté le 27 avril d'établir désaccord concernant personne qui devra présidée cette instance, censée diriger le pays pendant 3 ans.

Syrie

Au moins 4 morts et 7 blessés par des tirs de roquettes sur Hama

Le Centre russe pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie a annoncé, ce dimanche, qu'au moins 20 roquettes ont été tirées par des terroristes du groupe dit «Hayat Tahrir Al Cham» sur Hama faisant des morts et des blessés parmi les civils, ont rapporté des médias locaux. «Au moins 4 civils ont été tués et 7 autres blessés, samedi 25 mai, par des tirs de roquettes terroristes dans le nord du gouvernorat syrien de Hama», a indiqué le chef du Centre russe pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie, Victor Kouptchichine, cité par l'agence Sputnik. Selon le centre russe, les membres du groupe terroriste «Hayat Tahrir Al Cham» ont ouvert le feu depuis la zone de désescalade d'Idlib en utilisant des lance-roquettes multiples, ciblant les localités d'Aïn El Krum et de Skalbia dans le nord du gouvernorat de Hama, a ajouté la même source. «Les terroristes ont tiré au moins 20 roquettes sur la province Hama tuant au moins quatre civils et blessant sept autres», a précisé Kouptchichine lors d'un point presse, a poursuivi Sputnik. Selon lui, ces dernières 24 h les groupes radicaux ont également tiré sur de nombreuses autres localités dans les gouvernorats de Hama et de Lattaquié, dont certaines ont été attaquées à plusieurs reprises. Vendredi soir, les militaires syriens ont repoussé une attaque de plus de 200 terroristes dans le nord du gouvernorat de Hama. Les assaillants étaient équipés de deux chars, d'un blindé de combat d'infanterie et de 13 pickups armés de mitrailleuses de gros calibre. L'armée syrienne a éliminé lors des combats plus de 50 éléments terroristes et détruit un char, un blindé et 5 pickups, a fait savoir le général Kouptchichine.

Irlande

Les Irlandais votent massivement pour libéraliser le divorce

Les Irlandais ont approuvé à une écrasante majorité, lors d'un référendum dont les résultats ont été annoncés ce dimanche, la levée des restrictions au divorce.
Un total de 82% des votants se sont prononcés pour l'abrogation d'une disposition constitutionnelle qui oblige les couples à vivre séparés pendant quatre des 5 années précédant leur demande de divorce. Le référendum a eu lieu vendredi avec un taux de participation de 51%. Le gouvernement irlandais a annoncé son intention de présenter un nouveau projet de loi réduisant la durée de la séparation obligatoire à deux années sur les trois précédant le divorce. Les divorces prononcés à l'étranger seront par ailleurs reconnus comme valides en Irlande. La période de séparation obligatoire de 4 ans était une condition héritée d'un précédent référendum, en 1995, au cours duquel les Irlandais avaient voté la légalisation du divorce à une très courte majorité de 50,3%. Le résultat de ce nouveau référendum a été proclamé un an jour pour jour après la consultation populaire au cours de laquelle les Irlandais s'étaient prononcés à 66% pour la levée de l'interdiction constitutionnelle de l'avortement.

Yémen

Guterres rappelle l'impartialité de l'ONU dans le règlement du conflit

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a assuré que son organisation agissait comme un «médiateur impartial» au Yémen, soulignant que l'envoyé spécial Martin Griffiths et lui-même prenaient «très au sérieux» les «inquiétudes légitimes» du gouvernement yéménite, ont rapporté des médias locaux. Répondant à la lettre qu'il lui a été adressée, la semaine passée, par le Président Abd Rabbo Mansour Hadi, au sujet de la position de l'envoyé spécial onusien Martin Griffiths, accusé de prendre le «parti» du mouvement Houthis, Antonio Guterres a souligné que «les Nations unies restent fermement engagées à servir de médiateur impartial et de confiance dans le processus de paix», ont ajouté les mêmes sources. Affirmant également «compter sur les parties pour rester engagées» dans le processus de règlement du conflit, Guterres a assuré que l'envoyé spécial Martin Griffiths et lui-même prenaient «très au sérieux» les «inquiétudes légitimes» du gouvernement yéménite, ont poursuivi les médias locaux. Dans sa lettre, le président yéménite avait, notamment, accusé Griffiths de permettre aux éléments du mouvement d'Ansarullah de rester dans la ville de Hodeida (ouest) et dans son port, contrairement à ce que prévoit un accord conclu en décembre sous l'égide de l'ONU en Suède. Les Nations unies avaient fait état le 14 mai du retrait des Houthis du port de Hodeida et de deux autres ports proches, mais des responsables gouvernementaux avaient dénoncé une manipulation», accusant le mouvement d'Ansarullah d'en remettre le contrôle à des garde-côtes qui leur sont favorables. A ce propos, Guterres a assuré dans son courrier daté du 23 mai, que «l'ONU n'épargnerait aucun effort pour maintenir une position impartiale et préserver l'esprit et la lettre de l'accord conclu en Suède». «Je peux aussi vous assurer que les Nations unies n'ont aucunement l'intention d'établir une administration internationale à Hodeida», a souligné, en outre, le secrétaire général. Environ 3,3 millions de personnes sont toujours déplacées et 24,1 millions, soit plus des deux tiers de la population, ont besoin d'assistance humanitaire, selon l'ONU.

Malawi

La justice ordonne la suspension de l'annonce des résultats de la présidentielle et des législatives

La justice du Malawi a requis, samedi, de la Commission électorale (MEC) la suspension de l'annonce des résultats des élections présidentielle et législatives du 21 mai jusqu'à ce que soient recomptés les bulletins d'un tiers des districts du pays. La Haute Cour de Lilongwe a ordonné cette mesure sur plainte du principal parti d'opposition, le parti du Congrès du Malawi (MCP), qui affirme avoir recensé des irrégularités dans 10 des 28 districts électoraux malawites. Diffusés jeudi après le dépouillement de trois quarts des bureaux de vote, les derniers chiffres officiels accordaient un avantage au sortant, Peter Mutharika (40,49% des suffrages), devant le chef du MCP, Lazarus Chakwera (35,44%). La MEC devait tenir une conférence de presse en fin d'après-midi. Elle avait déjà annoncé, vendredi, qu'elle ne publierait pas de nouveaux chiffres tant que les litiges portés à sa connaissance par les partis n'étaient pas réglés.
«L'annonce des résultats de la présidentielle est suspendu jusqu'à ce que les bulletins (...) soient recomptés en présence des représentants des partis qui contestent le dépouillement», a annoncé, samedi, la Haute Cour. «Les résultats imprimés par la MEC que nous avons vérifiés révèlent de graves irrégularités», a justifié le porte-parole du MCP, Eisenhower Mkaka. Parmi les anomalies constatées, Mkaka a constaté «des annotations manuscrites», «des marques de produit effaçant blanc recouvrant certains résultats» ainsi que l'utilisation de feuilles d'émargement non officielles. «Tout ceci remet en question l'authenticité de ces documents», a insisté le porte-parole du parti d'opposition.
Mercredi soir, Chakwera avait affirmé être «très largement en tête», selon des chiffres compilés par son propre état-major, et accusé le pouvoir de préparer des fraudes. De son côté, le vice-président sortant, Saulos Chilima, pointé à la troisième place des résultats provisoires (18%), a appelé ce samedi à l'annulation complète des résultats en raison de «sérieuses anomalies» dans le dépouillement.
«Ces sérieuses anomalies se sont aggravées et compromettent de façon significative la crédibilité et l'intégrité du scrutin», a-t-il accusé devant la presse. Au pouvoir depuis 2014, Peter Mutharika a fait campagne pour un second mandat en louant ses résultats en matière d'infrastructures du pays, notamment les routes, mais son règne a été terni par des scandales de corruption.

Présidentielle du 4 juillet

La Constitution autorise le chef de l'Etat à convoquer le corps électoral à nouveau en cas de suspension des élections

Des spécialistes en droit constitutionnel ont affirmé au lendemain de l'expiration du délai de dépôt des déclarations de candidature auprès du Conseil constitutionnel, en prévision de la présidentielle du 4 juillet, que la Constitution autorisait le chef de l'Etat à convoquer, à nouveau, le corps électoral en cas de déclaration, par le Conseil constitutionnel, de la suspension de ces élections en raison d'absence de candidats ou de rejet des dossiers de candidats ne réunissant pas les conditions légales.

A cet égard, la spécialiste en droit constitutionnel, Fatiha Benabou, estime qu'en cas d'expiration du délai de dépôt des déclarations de candidature auprès du Conseil constitutionnel, fixé à 45 jours après la convocation du corps électoral, cette instance «déclare la suspension de l'élection présidentielle en raison d'absence de candidats et non son annulation», soulignant que la loi «n'autorise à aucune instance ni institution d'arrêter le processus électoral, quelle qu'en soit la circonstance«. Elle a précisé, dans ce cadre, que la Constitution «autorise le chef de l'Etat dans ce cas à convoquer, à nouveau, le corps électoral et de fixer une nouvelle date pour l'élection présidentielle», indiquant que «le mandat du chef actuel de l'Etat prendra fin le 9 juillet prochain, mais la Constitution et les institutions constitutionnelles resteront à ce titre fonctionnelles». «Ces institutions prendront en charge la préparation du prochain rendez-vous électoral et seront assistées du gouvernement en charge de gérer la prochaine phase jusqu'à l'élection du nouveau président de la République, conformément aux dispositions de l'article 104 de la Constitution», a ajouté Benabou. Cette situation «nous conduira à une période de transition et à un vide constitutionnel. Toutefois, la Constitution demeurera en vigueur et ses dispositions applicables, contrairement à ce qui est avancé par certains», poursuit Benabou, soulignant que la Constitution «prévoit un Conseil constitutionnel qui traite de toute violation et que l'annulation de l'application de la Constitution n'est envisagée qu'en cas d'effondrement de l'Etat». Pour la spécialiste, «la période de transition prévue requiert des solutions politiques en vue d'éviter l'impasse». De son côté, l'enseignant et spécialiste en droit constitutionnel, Walid Laggoune, a indiqué que la situation actuelle était «un cas rare non prévu par la Constitution et non pas un vide constitutionnel», rappelant qu'en cas d'absence de candidats à l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit et annonce la suspension de l'élection présidentielle et notifie sa décision au chef de l'Etat qui jouit des prérogatives de fixer une date pour l'organisation d'une autre présidentielle».

Laggoune a souligné l'impératif de «rechercher d'autres solutions tirées de la Constitution et d'initier des consultations pour l'application des articles 7 et 8, et ce, en réponse à la volonté et la souveraineté populaires», d'autant, a-t-il dit, que «la Constitution renferme des outils basés sur le principe de la souveraineté populaire». Il a mis en avant, dans ce sens, l'importance de prendre des mesures politiques supplémentaires» afin de surmonter cette étape.

De son côté, l'ancien membre du Conseil constitutionnel, Amer Rekhila avance l'idée de «prolongation» du mandat du chef de l'Etat qui arrivera à son terme le 9 juillet prochain, et ce, à travers l'activation du deuxième alinéa de l'article 103 de la Constitution. L'article 103 prévoit qu'en cas de décès ou d'empêchement légal de l'un des deux candidats au deuxième tour, le Conseil constitutionnel déclare qu'il doit être procédé à nouveau à l'ensemble des opérations électorales. Il proroge dans ce cas, les délais d'organisation de nouvelles élections pour une durée maximale de 60 jours.

Lors de l'application des dispositions du présent article, le président de la République en exercice ou celui qui assume la fonction du chef de l'Etat demeure en fonction jusqu'à la prestation du serment du président de la

République». Amar Rekhila a estimé que la prolongation «permettra au pays d'éviter la situation de vide constitutionnel, ce qui déjouera les tentatives de tous ceux qui appellent à une période de transition». Benabbou a relevé, quant à elle, que l'activation de cet alinéa de l'article 103 «doit se faire durant le processus électoral, ce qui n'est pas le cas maintenant». A rappeler que le délai de dépôt des déclarations de candidature auprès du Conseil constitutionnel, en prévision de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, a expiré, samedi à minuit, et le Conseil constitutionnel se réunira ce dimanche pour statuer sur l'opération de dépôt de dossiers de candidature.

77 candidats dont 3 chefs de partis ont retiré les formulaires de souscription des signatures au niveau du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Toufik H.

Festivals nationaux et internationaux

82 jeunes lauréats distingués

Quatre-vingt-deux jeunes lauréats, en 2018, de différents festivals nationaux et internationaux dans plusieurs activités scientifiques, culturelles et artistiques ont été honorés samedi à Alger. Représentant 20 wilayas, ces jeunes ont excellé dans l'art, la musique, le théâtre, le chant, l'artisanat, sciences et littératures et dans bien d'autres disciplines.

S'exprimant lors d'une cérémonie organisée en l'honneur de ces jeunes talents, le ministre de la Jeunesse et des sports, Raouf Bernaoui a mis en avant l'impératif «accompagnement de ces jeunes lauréats». Il a appelé ces jeunes à «poursuivre le travail dans le domaine de l'innovation», d'autant que cette catégorie est «l'élite de l'Algérie d'où la nécessité, pour eux, de bien représenter le pays lors de ces manifestations internationales».

Le ministre a salué, par la même occasion, la prestation de la jeune poète, Chourouk de la wilaya de Blida laquelle du haut de ses neuf ans a impressionné l'audience avec sa voix cristalline en déclamant des vers louant le prophète Mohamed (QSSSL).

Pour sa part, la Directrice générale de la Jeunesse au ministère de la Jeunesse et des Sports, Samia Benmeghsoula a mis l'accent sur l'importance de «réunir tous les moyens nécessaire pour développer ces talents», saluant, par la même occasion, le travail accompli par les associations de jeunes ainsi que les maisons de jeunes pour accompagner ces personnes qui ont réussi à décrocher les premières places dans plusieurs festivals, nationaux et internationaux. Benmeghsoula a rappelé, à son tour, la nécessité de prendre en charge, sérieusement, les talents de l'Algérie profonde en les accompagnant et en leur prêtant assistance afin de les encourager à poursuivre leurs innovation et réaliser leurs aspirations dans différents domaines.

M. M.

Vignette automobile 2019

Pas d'augmentation des tarifs

La Direction générale des Impôt (DGI) a rappelé, hier, les propriétaires des véhicules que la période d'acquittement des vignettes automobiles pour l'année 2019 aura lieu du 2 juin au 31 juillet (à 16h 00), en informant que ses tarifs restent inchangés par rapport à 2018. Pour les véhicules de tourisme et véhicules aménagés en utilitaires de -3 ans, les tarifs varient de 2.000 DA (pour les moteurs Jusqu'à 6 CV) à 4.000 DA (De 7 CV à 9 CV) à 10.000 DA (De 10 CV et plus), indique la DGI. Pour les véhicules compris entre 3 ans et 6 ans d'âge, les tarifs de la vignette sont fixés respectivement à 1.500 DA, 3.000 DA et 6.000 DA. Les véhicules compris entre 6 ans et 10 ans d'âge sont soumis à une vignette dont les tarifs sont respectivement de 1.000 DA, 2.000 DA et 4.000 DA. Quant aux véhicules de plus de 10 ans d'âge, ils sont soumis à une vignette à 500 DA,1.500 DA et 3.000 DA. Pour ce qui est des véhicules utilitaires et d'exploitation, le prix de la vignette varie entre 6.000 DA, 12.000 DA et 18.000 DA pour les véhicules de -5 ans d'âge, et entre 3.000 DA, 5.000 DA et 8.000 DA pour les véhicules + 5 ans d'âge.

Quant aux véhicules de transport en commun de voyageurs, les tarifs sont fixés à 5.000 DA, 8.000 DA, 12.000 DA et 18.000 DA selon le nombre de siège du véhicule pour ce qui est des moins de cinq ans, et à 3.000 DA, 4.000 DA, 6.000 DA et 9.000 DA pour les véhicules de 5 ans et plus.

S'agissant des véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue, le tarif de la vignette est fixé à 500 DA pour les véhicules de tourisme et à 3.000 DA pour les véhicules utilitaires. Sont exemptés de la vignette les véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'Etat et aux collectivités locales (communes - wilayas), les véhicules dont les propriétaires bénéficient de privilèges diplomatiques ou consulaires, les ambulances, les véhicules équipés de matériel sanitaires et les véhicules équipés de matériel de lutte anti-incendie. Les véhicules équipés destinés aux handicapés ainsi que les véhicules équipés d'un carburant GPL/C ou gaz naturel ou carburant GNC sont également exemptés de la vignette, rappelle la même source.

Les tracteurs et autres engins agricoles, les véhicules à moins de 4 roues (motocyclettes, vélomoteurs...), les engins de travaux publics et les remorques ne sont pas concernés par la vignette, selon la DGI. L'acquittement des vignettes automobiles, disponibles auprès des recettes des Impôts et des bureaux de poste, concernent les propriétaires de véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires ainsi que les véhicules de transport de voyageurs, précise la DGI.

«Tous les moyens sont mobilisés pour que cette opération se déroule dans de bonnes conditions», souligne la même source qui, et afin d'éviter les chaînes d'attentes devant les points de vente des vignettes, invite les propriétaires des véhicules à ne pas attendre les derniers jours pour s'acquitter de cette obligation légale. Toute vignette achetée et non conforme au tarif légal, entraîne le retrait de la carte d'immatriculation qui ne sera restituée qu'après présentation d'une vignette conforme majorée d'une amende de 100%, signale la DGI qui invite les automobilistes de s'assurer du tarif légal de la vignette avant son acquisition.

L'administration fiscale rappelle également que la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise), et que, par conséquent, «la vignette devient exigible dans un délai d'un mois à compter de la mise en circulation du véhicule sur le territoire national». S'agissant des véhicules utilitaires, le tarif des vignettes est fixé selon le Poids Total en Charge (PTC) et non pas selon la charge utile. La même source rappelle enfin que le défaut d'apposition de la vignette sur le pare-brise du véhicule donne lieu à l'application d'une amende fiscale égale à 50% du montant de la vignette (art 308 du code du timbre).

Sudoku

	7				3		4	2
2	4		6				8	1
		3		2		6		
	6							
		8		6		9	3	
3							7	
		2		9		7		
7				4	2			9
6	8						5	

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
						B				G		

14	15	16	17	18	19
V	M	F		H	D

Ramené dans son pays

1	2	3	2	4	1	5	6	■	4	2	7	2	8
		P											
6	9	2	10	■	6	10	10	6	2	11	12	10	6
■	5	10	2	8	8	6	10	4	13	6	6	■	14
1	6	4	1	12	13	14	6	1	■	10	13	6	6
2	10	6	■	4	1	5	15	6	1	■	16	13	10
■	6	17	4	18	6	4	5	17	15	6	■	1	10
8	1	■	2	13	■	2	17	■	2	17	3	9	6
18	■	17	8	1	13	7	■	12	■	8	5	■	17
2	3	5	12	10	■	9	2	1	19	2	10	4	■
10	5	■	4	6	4	6	17	19	6	9	12	13	3
8	12	7	17	■	6	■	17	13	8	6	4	4	6
2	10	2	■	2	9	2	5	1	6	17	■	6	13
1	■	1	2	5	9	■	17	6	9	■	10	13	9
19	2	4	■	9	6	19	■	17	6	3	2	1	6

Une chanson de Pierre Bachelet

3	2	1	4	5
2	14	12	5	1

2	14	2	10	4		19	
4	12	13	4		19	5	4

Pêle-mêle

Cette pièce de charpente sert d'étai

ABAISSER	DEVOUE	METRAGE
ADMISE	DIESE	PAYER
ALLUMEE	ENTOURAGE	REBATIE
APPLAUDI	ETAGEE	REDIT
BLAGUE	FIEFFEE	REJOUIR
CABOTAGE	FIGUE	SINGLE
CONCEVOIR	GRAFFITI	TOISEE
DEPLIEE	JESUITE	VERDOYER
DESIRANT	LOYALISME	VIRAGO

E	U	G	A	L	B	V	I	P	A	Y	E	R	P	F
J	V	E	S	E	I	D	A	T	I	D	E	R	E	I
E	E	O	R	R	N	B	E	L	I	B	M	G	D	E
S	R	G	A	E	A	T	O	P	A	F	A	I	E	F
U	D	G	A	I	J	Y	O	T	L	T	F	M	S	F
I	O	E	S	R	A	O	I	U	O	I	U	A	I	E
T	Y	S	V	L	T	E	U	B	R	L	E	G	R	E
E	E	S	I	O	T	E	A	I	L	A	U	E	A	G
R	R	S	I	N	U	C	M	A	R	E	G	T	N	A
A	M	R	I	O	V	E	C	N	O	C	L	E	T	T
E	A	P	P	L	A	U	D	I	S	I	N	G	L	E

Mots fléchés

1	2	3	4	5	6	7	8	9

Répandre, propager des bruits, des nouvelles

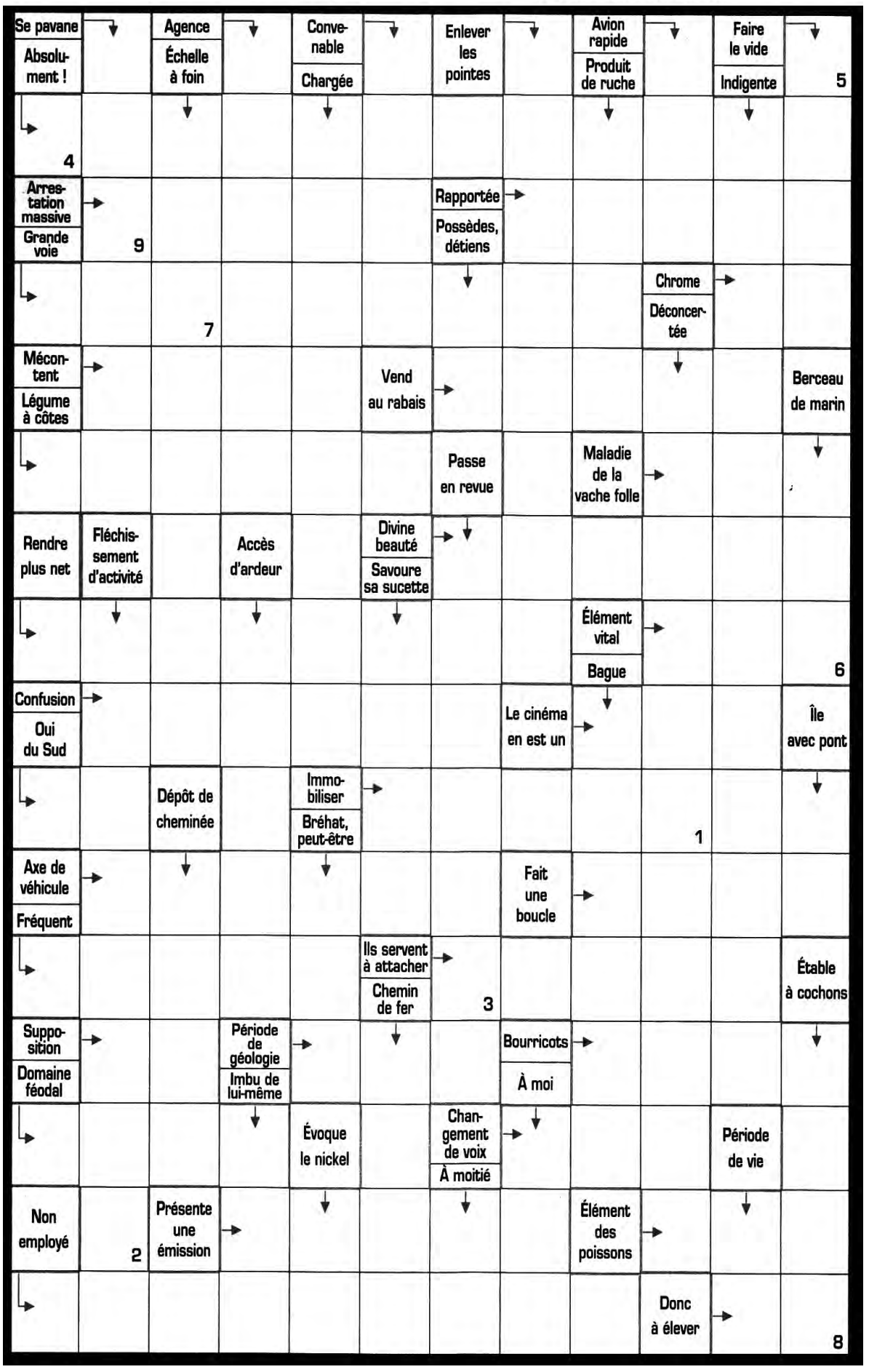

Solutions

Mots codés

Mots fléchés

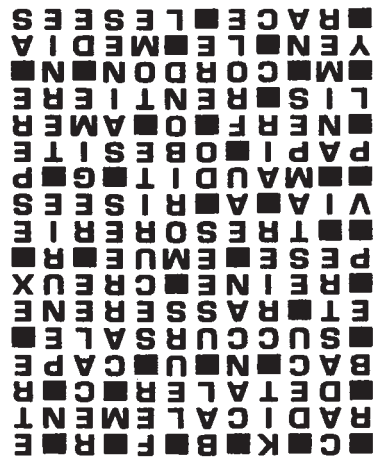

Sudoku

7 8 6	9 5 3	2 1 4
9 2 4	7 6 1	8 5 3
5 1 3	4 8 2	6 7 9
2 9 8	6 3 5	1 4 7
6 7 5	1 4 8	3 9 2
4 3 1	2 7 9	5 6 8
1 6 9	8 2 4	7 3 5
8 5 7	3 9 6	4 2 1
3 4 2	5 1 7	9 8 6

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

09h00 : Bonjour d'Algérie
10h30 : Sghir ou Chef
10h45 : Dine Oua Dounia
11h00 : Bnat Essi
11h20 : Bob la Star
11h35 : Antar nsib Chadad
12h00 : Journal en français
12h20 : Seffi Oua Achrab
12h45 : Dine Oua dounia
13h00 : Ramadane Chahre Al Qods
13h30 : Ghazaouet El Rassoul
13h40 : Iftah ya Sim Sim
14h00 : El Mamalike El Talate
14h30 : El Mou'edjiza El Khalida
15h15 : Taouk Ennare
16h15 : Sghir ou Chef
16h30 : Radjeli Chef
17h00 : Journal en amazigh
17h25 : One Two Three
18h00 : Journal en français
18h25 : Santé Mag
19h00 : Journal en arabe
19h30 : Causerie religieuse
19h45 : Coran sous titré en français
20h05 : Concert de chant religieux
20h20 : Antar nsib Chadad
20h45 : Taxi Crazy
20h55 : Bob la Star
21h20 : Bnat Essi
21h45 : Seffi Oua Achrab
22h10 : 52 Chrono
23h20 : Maqamate El Echq

ALGERIE

TF1 SÉRIES FILMS

20h00 : Dr House

House et Cuddy s'avouent leurs sentiments et passent la nuit ensemble. Au matin, ils décident de ne pas aller travailler et s'interrogent sur leur avenir. Pendant ce temps, c'est l'effervescence à l'hôpital. L'équipe de House doit gérer la visite inopinée d'un contrôleur...

.4

20h05: Après Hitler

En mai 1945, après la mort d'Adolf Hitler, la peste brune commence à se dissiper. Il faut reconstruire l'Europe dévastée et panser les plaies des populations civiles, affaiblies par la faim et animées par la soif de vengeance. L'Europe est un continent...

arte

20h05 : 3h10 pour Yuma

Non loin de la frontière mexicaine, en Arizona, Dan Evans, un fermier au bord de la ruine à cause de la sécheresse, est témoin avec ses deux jeunes fils de l'attaque d'une diligence. Menés par Ben Wade, un hors-la-loi redouté, les assaillants ont utilisé son bétail pour arrêter...

C8

20h10 : Hunger Games / La révolte

Katniss, blessée, a été recueillie par Plutarch, Haymitch et les rebelles. Alors que Peeta, également sauvé par les rebelles, est sous l'emprise d'un lavage de cerveau ordonné par le président Snow, Katniss, se propose d'aller éliminer le tyran. Mais elle se retrouve face à un dilemme quand...

Chérie 25

22h35 : The Immigrant

Ewa Cybulska, immigrée polonaise, arrive à Ellis Island, à New York, en janvier 1921, en compagnie de sa soeur Magda. Celle-ci, malade, est placée en quarantaine, et Ewa, en situation de vulnérabilité, tombe sous la coupe de Bruno...

W9

20h10 : Le masque de l'araignée

A Washington, depuis qu'il a indirectement causé la mort de sa partenaire, Alex Cross, expert en psychologie criminelle, a pris du recul. Mais une affaire l'oblige à renouer avec son travail : Megan, la fille du sénateur Rose, a été enlevée par l'un de ses professeurs...

6ter

20h00 : Kaamelott

L'île de Bretagne, au Ve siècle. Ses légendes, ses batailles, les aventures fantastiques et respectables des chevaliers de la Table ronde, réunis autour de leur roi Arthur, puissant et magnanime. Mais en y regardant de plus près, Arthur n'est pas toujours aussi empreint...

RMC STORY

20h10 : Révélation

Peu connue, la grossophobie est une discrimination qui touche les personnes en surpoids ou obèses. Celles-ci sont critiquées pour leur apparence, et cela se traduit au quotidien par un comportement qui peut aller des remarques désobligeantes et insultantes...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Tournoi de lutte à Sassari - Italie

L'Algérien Fateh Benferdjallah se distingue

Le lutteur algérien Fateh Benferdjellah (79kg) a remporté avec brio la médaille de bronze au Tournoi international de Sassari (Italie), une compétition qui a vu la présence de plusieurs champions du monde et olympiques.

Le médaillé d'argent aux JOJ-2018 s'est illustré de fort belle manière dans un tournoi destiné aux seniors alors qu'il vient juste d'intégrer la catégorie des juniors, ce qui témoigne de la qualité de cet athlète qui est considéré comme le meilleur espoir de la lutte libre algérienne. Après avoir décroché son billet aux quarts de finale en battant le canadien, Stuart Bridgwater, Benferdjallah a été battu par le Kazakh Galymzhan Usserbayev, médaillé d'argent du tournoi. Benferdjallah a décroché par la suite la médaille de bronze en battant l'Indien Parveen Rava. De son côté, Lakel Fares a décroché une honorable 5e place. Douze athlètes de la sélection algérienne (juniors et seniors) prendront ensuite part à un stage de préparation dans la ville italienne de Sassari (Italie), en vue des Jeux africains 2019.
Sous la conduite du staff technique national, composé des entraîneurs Aoune Fayçal et Bendjedaa Maâzouz, quatre athlètes de la sélection juniors ont été sélectionnés pour prendre part à ce tournoi qui a vu la participation des meilleurs lutteurs mondiaux de la lutte libre : Kherbache Abdelhak, Lakel Mohamed-Amine, Lakel Farès et Fateh Benferdjellah. De leur côté, les seniors (gréco-romaine) profiteront de ce nouveau cycle de préparation qui se poursuivra jusqu'au 5 juin pour préparer les Jeux africains 2019 au Maroc, en présence des cadres de la sélection, à l'instar de Sid Azara, Boudjemline Adem et Tarek Aziz. Des athlètes juniors ont été également sélectionnés pour prendre part à ce stage, notamment ceux ayant confirmé lors des championnats d'Afrique de Tunis, à l'image de Merabet Abdelmalek, Fadi Rouabah et Ouakali Abdelkrim.

Bilel C.

Coupe d'Algérie de basket ball - Dames

Le GS Pétroliers et Hussein Dey Marines en finale

Le GS Pétroliers (tenant) et Hussein Dey Marines se sont qualifiés en finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball, seniors dames, à l'issue des demi-finales disputées samedi soir. La première demi-finale, prévue à Tizi-Ouzou, a enregistré la qualification direct des Pétrolières après le forfait du MT Sétif.
De leur côté, les Marines d'Hussein Dey ont éliminé l'EDR Alger sur le score de 75 à 22. La finale de la Coupe d'Algérie 2019 est prévue le 31 mai à la salle Harcha-Hacène (Alger).

Résultats des demi-finales :

MT Sétif-GS Pétroliers 00-20 (forfait du MT Sétif)
EDR Alger-Hussein Dey Marines 22-75.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE TIARET

NIF : 0999 1404 2224207 00000

AVIS

D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, modifié et complété portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de promotion et de gestion immobilière de Tiaret, sis rue Tahri Bouabdellah -Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/DRHMG/DG/OPGI/2019 relatif aux assurances de l'O.P.G.I pour 2019-2020 paru en date du 28/04/2019 dans les quotidiens nationaux « **EL SIYAHI** » et « **L'ECHO D'ALGERIE**» qu'après évaluation des offres, le contrat est attribué provisoirement à :

Attributaire provisoire	NIF	Note obtenue (Note de l'offre technique)	Montant De l'offre Financière En TTC	Montant De l'offre corrigé	Montant retenue	Critère De choix
SAA RELIZANE	000016001269222	55/60	5 693 330.14	5 696 394.30	5 693 330.14	Seule offre préqualifiée

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils souhaitent à se rapprocher des services de l'Office de promotion et gestion immobilière de Tiaret, sis rue Tahri Bouabdellah -Wilaya de Tiaret dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire au BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre Connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'office de Tiaret est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis au BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'Echo d'Algérie : 27/05/2019 | Anep : 1916 012 031

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

DE LA WILAYA D'EL OUED

Matricule fiscale : 09983019000716 / N.I.S : 0002.3901.60095.44

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHES

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marché publics et des délégations de service public la Direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la wilaya d'El Oued informe les soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/2019 : concernant la réalisation de projet cité dans le tableau ci-dessous que l'attribution provisoire du marché après le jugement est comme suite :

projet	Entreprise	Montant (TTC)	notes	Délais	Matricule fiscale	Critère de choix
* Réalisation d'aménagement de Boulvard principal RN 3 - commune d'El Meghier. (lot éclairage publics)	CHETTI MED SALAH	27.599.018.00 DA	70.89	90 Jours	195639270174713	Moins-disant C.C H

conformément à l'article 82 du décret présidentiel cité en haut tout soumissionnaire conteste ce choix peut introduire un recoursauprès de la commission de la wilaya des marché dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis dans les journaux nationaux ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public .
en plus les autres soumissionnaires intéressés pour voir leurs résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher auprès des services de la DUAC au plus tard trois (3) jours à compté du premier jour de la publication de l' attribution provisoire du marché .

L'Echo d'Algérie : 27/05/2019 | Anep : 1916 012 042

FAF

Changer le système de compétition, est-ce la priorité ?

A défaut de pouvoir changer les mentalités dans le milieu footballistique, le président de la FAF Kheireddine Zetchi et son équipe proposent de changer le système de compétition à tous les niveaux.

Une correspondance a été transmise dernièrement dans ce sens à toutes les Ligues, «leur demandant de réfléchir sur la composante pyramidale du système des compétitions nationales qui définira également le nouveau processus de relégation et de d'accession», révèle la LNF dans son dernier communiqué. Le projet devrait être soumis pour approbation lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire de la FAF prévue en septembre prochain. Visiblement, le premier responsable de la Fédération veut bousculer l'ordre établi en proposant une alternative à l'actuel système de compétition en vigueur. Il a certainement une idée derrière la tête, même si au préalable il veut associer toutes les Ligues à son projet. Ces dernières connues pour être des partisanes du moindre effort vont certainement lui laisser tout le loisir de décider à leur place des changements qu'il compte mettre en place. Faut-il s'attendre à une révolution dans ce domaine ? Pour le moment, on ne sait pas quelles sont les véritables motivations de Kheireddine Zetchi et ses desseins. Mais une chose est sûre, cela ne va pas remettre le football sur les rails, car le mal est ailleurs. En se focalisant sur le système de compétition, occulte les véritables problèmes qui freinent l'évolution de la discipline. Pourtant il apparaît clair que le football chez nous traverse avant tout une grave crise morale le condamnant à être l'otage d'une frange de dirigeants sans foi ni loi ayant complètement bafoué, depuis des années, pour ne pas dire des décennies, l'éthique et la notion du sport dans son sens noble du terme. Leur implacable règne, sous l'œil complaisant, voire encourageant des pouvoirs publics, a déteint immanquablement sur tout le milieu n'épargnant aucun acteur de la balle ronde. Les scènes désolantes et affligeantes auxquelles l'on assiste pratiquement tous les week-ends est la résultante de l'incurie et de la chienlit qui se sont bien ancrées dans les mœurs, mais aussi dans les subconscients. Une nouvelle culture du football

s'est insidieusement développée aux antipodes de ce qui se pratique sous d'autres cieux. A comparer, l'on a l'impression qu'il existe deux mondes différents entre ce qui se pratique chez nous avec ce que l'on voit ailleurs. Vit-on sur une autre planète ? Il faut reconnaître qu'en Algérie, les mentalités sont restées figées au moment où tout le monde a évolué, même ceux que l'on raillait par le passé. Le sport est sorti de son contexte pour devenir une question de vie ou de mort. La régression et l'ignorance nourrissent désormais l'hystérie collective et encouragent le régionalisme, la tricherie et la violence. On oublie du coup qu'on est à la traine. C'est à ces maux rampants que les responsables du football doivent s'attaquer en priorité au lieu de panser une jambe en bois. Mais pour ce faire, il faut des hommes vertueux, compétents et surtout visionnaires. Une espèce hélas en voie de disparition. C'est tout le drame du football algérien.

Ali Nezlioui

MJS

La finale de la Coupe d'Algérie le 8 juin

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Salim Bernaoui, a levé le voile, hier, sur la date du déroulement de la finale de la Coupe d'Algérie 2019 qui opposera le CR Belouizdad a la JSM Béjaïa. Il a affirmé hier soir depuis le terrain du golf de Dely Brahim (Alger) en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur du mouvement associatif, que la finale est finalement programmée pour le samedi 8 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Ligue régionale de Ouargla

Les clubs de la région sud-est menacent de boycotter le championnat national

Les clubs de la région sud-est, relevant de la division nationale amateur et de l'inter-régions, menacent de boycotter le prochain championnat national pour exprimer leur refus de la décision de la Fédération algérienne de football (FAF), lors de son assemblée générale, de créer 2 nouveaux groupes en championnat inter-régions (Sud-est et Sud-ouest), selon un communiqué rendu public hier . Sanctionnant une récente réunion ayant regroupé les représentants des clubs concernés, cette option de boycott de l'édition 2019-2020 du championnat national a été prise pour revendiquer, notamment la création d'un groupe du Sud-Est en Division nationale amateur, au lieu de la division inter-régions, pour mettre tous les clubs du pays sur un pied d'égalité en ce qui concerne l'accession aux championnats professionnels (Ligues 1 et 2), a-t-on précisé. D'autres revendications ont été soulevées, à cette occasion, parmi lesquelles la nécessité d'accorder un soutien financier aux clubs de football en difficultés par les compagnies pétrolières opérant dans le Sud, la réalisation d'un centre de formation et de préparation des équipes nationales dans la région ainsi que l'utilisation des arbitres de la région dans les différents championnats à l'échelle nationale, selon la même source. Selon le communiqué, ces clubs s'engagent à maintenir leur décision de boycotter le prochain championnat national si jamais les choses n'évoluent pas dans le bon sens et que leurs revendications «légitimes» ne sont pas satisfaites par la FAF.

Ligue 2 Mobilis

L'ASM Oran plus que jamais à la croisée des chemins

L'ASM Oran est plus que jamais à la croisée des chemins, suscitant souci et inquiétude dans les fiefs de ce club de Ligue 2 algérienne de football qui n'en finit pas de manger son pain noir depuis plus d'une décennie. L'intersaison dans cette formation, qui a réussi in extremis à sauver sa peau de la relégation lors de l'exercice qui vient de s'écouler, s'annonce chaude et surtout ouverte à toutes les probabilités. Un véritable danger guette d'ailleurs le club après l'annonce d'un départ collectif de ses principaux dirigeants, à l'image du président du club sportif amateur (CSA), Merouane Beghor, qui s'accroche à sa décision de se décharger de la gestion de la section football et par ricochet du club professionnel. Cela fait déjà un peu plus de 2 semaines que ce responsable a jeté l'éponge préférant se consacrer uniquement à la gestion des quatre sections dont dispose le CSA, mais sans pour autant que l'avenir de la section football, jadis une véritable école de formation des jeunes talents, ne soit tiré au clair. Certes, l'on a annoncé la tenue pour bientôt d'une assemblée générale des actionnaires pour désamorcer la crise, mais aucune date n'a été encore retenue pour ce conclave duquel dépendrait certainement l'avenir de l'équipe de «M'dina J'dida». Cette situation plonge dans la panique les amoureux de l'ASMO, craignant que le scénario de l'exercice passé ne se reproduise encore, au moment où le club est censé viser l'accession dès la saison prochaine. Une ambition certes légitime, de l'avis des observateurs, mais qui est confrontée à la dure réalité du terrain où le manque d'argent se fait de plus en plus sentir et devient la cause de tous les maux du 2e club phare de la capitale de l'Ouest. Tributaire des subventions étatiques, l'ASMO ne parvient plus à voler de ses propres ailes rendant davantage incertain son avenir. Tout cela s'est d'ailleurs répercuté sur le parcours de son équipe fanion et surtout sur ses jeunes catégories. Ces derniers étaient pourtant, jusqu'à un passé récent, la fierté de toute la région Ouest vu le nombre impressionnant que le club forme chaque année et duquel puisent justement la majorité des équipes oranaises et même un peu partout dans le territoire national. D'ailleurs, chez les catégories jeunes, les spécialistes notent avec regret qu'il s'agit carrément de l'hécatombe. Car faut-il rappeler que les équipes n'ont pu dépasser le cap des 8es de finale de la coupe d'Algérie. Pis encore, leur niveau a sérieusement régressé. A présent, tous les espoirs des Asémites sont placés sur le wali d'Oran qui avait promis, il y a quelques mois, de faire le nécessaire afin d'assurer au club une source de financement permanente en le mettant dans le giron d'une entreprise économique publique, un pari qui parait néanmoins difficile à réaliser à l'heure actuelle, estime-t-on du côté de la direction de l'ASMO elle-même.

CAN-2019

Belmadi au site de la CAF : «Il faut d'abord passer puis se battre pour le titre»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi a réitéré son ambition de mener les Verts à la victoire finale, lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet).

«Notre objectif dans un premier temps c'est de passer le premier tour puis se battre pour le sacre final, car nous ne serons pas en Egypte en juin prochain pour faire de la figuration. Il faudra se battre pour le titre comme toutes les grandes nations du football africain. Il faudra bien entrer dans la compétition, acquérir cette confiance nécessaire puis aller petit à petit le plus loin possible», a indiqué Belmadi dans un entretien diffusé hier sur le site de la Confédération africaine (CAF). L'Algérie, dont l'unique trophée remonte à 1990 à domicile, évoluera dans cette CAN dans le groupe C, basé au Caire, en compagnie du Sénégal, du Kenya et de la Tanzanie. Les Verts entreront en lice le 23 juin face au Kenya, avant de défier le Sénégal le 27 juin puis la Tanzanie le 1er juillet. «Je pense que c'est un groupe équilibré même si nous allons affronter un gros morceau qu'est le Sénégal, équipe mondialiste. Les poulains d'Aliou Cissé sont d'ailleurs l'une des équipes favorites pour le sacre final. Pour le Kenya et la Tanzanie, même si ces deux pays n'ont plus joué la CAN depuis plusieurs années, ils restent quand même des adversaires contre qui il faudra faire de bons matches et les remporter», a-t-il ajouté. Interrogé sur la nouvelle formule adoptée par la CAF en passant de 16 à 24 pays participants, l'ancien capitaine de la sélection a estimé que le tournoi sera encore plus ouvert. «Ce sera plus ouvert pour toutes les équipes qualifiées surtout que toutes les équipes auront leur mot à dire et nous l'avons vu lors des qualifications. Rien ne sera facile dans cette compétition, car actuellement il n'y a plus de petites équipes. Il y a plus de chances de passer le premier tour, mais la compétition sera plus dure dès les huitièmes et quarts de finale», a-t-il conclu. Belmadi devrait dévoiler dans les prochaines heures la liste des joueurs devant prendre part à cette CAN-2019. La préparation débutera le 3 juin prochain avec au menu un stage au Centre technique national de Sidi Moussa avant une dernière étape prévue à partir du 8 juin à Doha (Qatar) ponctué par deux matchs amicaux face au Burundi (11 juin) et le Mali (16 juin).

Bessa N.

FC Porto

Brahimi perd en finale de la Coupe

Pour ce qui sera sûrement son dernier match avec le FC Porto, Yacine Brahimi a perdu en finale de la Taça de Portugal face au Sporting. L'international algérien et ses coéquipiers ont perdus 4-3 contre le Sporting CP aux tirs au but, après que le match se soit terminé sur le score de 2-2. Cette défaite conclut une saison sans le moindre titre pour les Dragões, Brahimi a débuté la rencontre comme titulaire et l'a disputé intégralement. Il a eu plusieurs occasions de marquer, notamment deux grosses dans les dix dernières minutes du temps réglementaire et une autre lors des prolongations. En fin de contrat, Brahimi quittera le club après cinq saisons durant lesquelles, il a gagné un titre de championnat et une Supercoupe de Portugal, toutes deux en 2018. Brahimi a disputé 212 matchs sous les couleurs de Porto, inscrivant 54 buts. Le milieu de terrain offensif intéresse plusieurs clubs en Europe.

SC Naples

Premier but de la saison pour Ghoulam

Il aura fallu attendre la dernière journée de Serie A pour voir Ghoulam marquer son 1er but de la saison. Certes, l'international algérien a pour lui le fait d'avoir recommencé à jouer tardivement, mais depuis les derniers matchs il semble en pleine possession de ses moyens, et c'est de bon augure avant la CAN. Naples a perdu 3 à 2 à Bologne, mais finit tout de même vice champion d'Italie, Ounas qui souffre d'une blessure n'était pas dans le groupe tandis que Zedadka a pris place sur le banc sans entrer en match.

M'Bolhi premier arrivé à Sidi Moussa ?

Alors que la liste des 23 joueurs algériens sélectionnés pour la CAN pourrait être annoncée aujourd'hui (à moins que ce ne soit en fin de semaine) et que certains appelés vont rentrer en stage avant la date officielle du 3 juin, il semble que Raïs M'Bolhi soit déjà à Sidi Moussa.

Le gardien numéro 1 de l'Algérie aux 59 capes, qui a joué le dernier match de championnat d'Arabie saoudite il y a de cela 10 jours après une fracture à la main qui l'a éloigné pendant près de 2 mois, serait actuellement au Centre technique national de Sidi Moussa pourprendre de l'avance sur la préparation. S'il fait partie de la liste élargie de 32 ou 33 joueurs établie par Djamel Belmadi, il est certain d'être dans la liste finale, sauf blessure, au même titre qu'Azzedine Doukha et Alexandre Oukidja.
Il est à noter d'ailleurs que le troisième gardien algérien qui évolue en Arabie saoudite, Malik Asselah n'a pas été pré-convoqué. Pour rappel, le début de la date FIFA est pour le 3 juin, mais le sélectionneur compte avoir sous la main un certain nombre de joueurs dès demain afin de débuter tranquillement la batterie de tests médicaux imposés par la CAF.
Il s'agira de joueurs qui ont terminé leur saison en club depuis quelques jours à l'image d'Azzedine Doukha, Alexandre Oukidja, Djamel Benlamri, Rafik Halliche, Baghdad Bounedjah ou encore Riyad Mahrez. À ceux-là pourrait s'ajouter Haris Belkebla, le milieu récupérateur de Brest qui à des chances d'être l'une des surprises de Belmadi.
D'autres, par contre, pourraient arriver plus tard, comme Mehdi Tahrat qui a encore deux matchs de barrage à disputer jusqu'au 3 juin, Youcef Belaïli qui doit jouer la finale retour de la Champions league africaine et qui est encore engagé en championnat et en coupe, ou encore Saphir Taïder dont la saison n'en est pas à la moitié et qui a encore deux matchs programmés avant le 3 juin. Concernant donc la liste des 23, le sélectionneur a officiellement jusqu'au 3 juin pour la remettre, soit encore une semaine, sans doute le temps nécessaire pour régler le changement de nationalité sportive d'Andy Delort si ce dernier est pris...

Leicester City

Les fans défendent Slimani et Ghezzal

Dans un vote lancé par Leicester Mercury, les fans du club ne semblent pas vouloir absolument les départs du duo international Algérien Islam Slimani-Rachid Ghezzal. Le vote proposait de choisir les joueurs dont Leicester City doit se séparer en vue de la saison prochaine et les 2 Algériens arrivent loin derrière le jeune defenseur Josh Knight, l'ailier George Thomas prêtés en League One ou encore l'attaquant nigérian Iheanacho (22 ans), auteur d'un seul but en 30 matchs. Ils ne sont que 12,6% seulement pour Ghezzal et 11,7% pour Slimani a vouloir que le club se sépare d'eux malgré les difficultés qu'ils ont trouvé durant la saison avec le club où en prêt pour le second. Même si ce vote n'est qu'anecdotique et sans importance pour les dirigeants, les qualités des deux Algériens sont plus appréciées que le Gallois Andy King, le Portugais Adrien Silva ou encore le Malien Fousseni Diabaté.

Slimani aurait refusé une offre de l'Olympiakos

La direction du club grec de l'Olympiakos aurait formulé une offre ferme pour le buteur algérien, Islam Slimani, à quelques jours du début du Mercato estival selon, la presse locale. L'avant-centre de Leicester City aurait refusé la proposition des responsables grecs, il ne serait pas tenté par une expérience en Superleague. L'ancien du CRB serait proche d'un retour au Sporting selon le média local ABola. L'attaquant de 30 ans a vécu une saison très compliquée du côté de Fenerbahce. Il n'aura pas réussi à s'imposer au sein du club turc, il n'aura inscrit que cinq buts, toutes compétitions confondues.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo

	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min°	13°	16°	7°	20°	18°
Max°	24°	26°	18°	32°	30°

Horaires des prières

Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	03:46	12:45	16:36	20:01	21:37

Examens de fin d'année scolaire

Un dispositif sécuritaire spécial mis en place par la Gendarmerie nationale

Dans le cadre de la sécurisation du déroulement des examens de la fin de l'année 2019 de ses trois paliers (primaire, moyen et secondaire), en coordination avec le ministère de l'Education nationale, le commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un dispositif sécuritaire spécial pour la réussite de ces rendez-vous scolaires en réunissant les conditions nécessaires selon le calendrier suivant : l'examen du certificat de l'enseignement primaire, prévu pour le 29 mai 2019, l'examen du certificat de l'enseignement moyen, prévu du 9 au 11 juin 2019 et les épreuves du baccalauréat fixées du 16 au 20 juin 2019».
Dans ce sens, «un plan spécial de terrain a été mis en place pour la réussite de cette opération par la mobilisation des moyens humains et matériels pour garantir le bon déroulement de ces examens au niveau des 48 wilayas, à travers notamment la sécurisation des centres d'examen et leurs périmètres, qui se situent dans le territoire de compétence de la Gendarmerie nationale». Le plan spécial prévoit également d'«escorter et protéger l'opération de distribution des sujets des examens, à partir des directions d'éducation aux centres d'examens, garantir la protection et l'escorte des sujets transportés par avion au profit des centres d'examens se trouvant dans les zones du sud et le Grand Sud et sécuriser et transporter les feuilles de réponse, à partir des centres d'examens aux directions d'éducation et des directions d'éducation aux centres de correction». «Cette opération sera accompagnée d'activités de communication et de sensibilisation aux profits des scolarisés, exécutées par les unités spécialisées de la Gendarmerie nationale (unités de sécurité routière, brigades de protection des mineurs) en garantissant la sécurisation du périmètre où se trouvent les scolarisés». Le numéro vert **1055** reste au service et à la disposition des citoyens pour demander secours, assistance et intervention, en cas de nécessité ainsi que le site «**Tariki**» (via le web, l'application et la page Facebook) pour s'informer de l'état des routes en plus du site de la pré-plainte **«https:\\ppgn.mdn.dz».**

Yasmine Derbal

MDN

Gaïd Salah en visite de travail à Tamanrasset

«Le dénéral de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectuera, à partir du lundi 27 mai 2019, une visite de travail et d'inspection à la 6e Région militaire à Tamanrasset». Lors de cette visite, le général de corps d'armée supervisera un exercice de démonstration avec munitions réelles, visant à contrôler la 2e étape de la préparation au combat, procèdera à l'inspection de certaines unités et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la 6e Région militaire».

Arabie saoudite

Le ministre des Affaires religieuses prend part à la conférence de la Ligue islamique mondiale

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi prend part aux travaux de la conférence de la Ligue islamique mondiale (LIM), sur les «Valeurs de modération dans les textes du Coran et de la Sunna», qui s'ouvre aujourd'hui en Arabie saoudite. Les participants débattront, lors de cette rencontre, de plusieurs sujets, dont les «repères et fondements de la modération en Islam» et les «valeurs morales et humaines en Islam». Cette conférence se veut une opportunité pour présenter des expériences et des programmes pratiques portant sur le renforcement de la modération au sein des sociétés musulmanes et le message de communication civilisationnelle.

Programme ONU-Habitat

Kamel Beldjoudi présent à l'AG à Nairobi - Kenya

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoudi, prend part à Nairobi (Kenya), aux travaux de la première session de l'Assemblée générale du programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). La rencontre qui se tiendra, jusqu'au 31 mai, sera placée sous le thème : «L'innovation au service d'une meilleure qualité de vie dans les villes et les communautés». A l'ordre du jour de cette 1er session de l'AG du programme ONU-habitat, figurent l'élection de ses membres et des membres de son Conseil exécutif ainsi que la programmation de réunions, de séances de dialogue de haut niveau et d'expositions en rapport avec le thème principal de l'Assemblée.

UFDS

Nécessité d'un véritable dialogue pour fixer une nouvelle date de l'élection présidentielle

Le président du parti de l'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS), Noureddine Bahbouh, a mis l'accent sur la nécessité d'ouvrir un dialogue véritable en vue de fixer, dans les plus brefs délais, une nouvelle date de l'élection présidentielle, et ce, pour éviter la persistance de la crise politique. Invité du forum du quotidien *El Moudjahid*, Bahbouh a plaidé pour «un dialogue réel avec la classe politique, les représentants du Hirak, les syndicats, et la société politique et civile en vue de fixer une nouvelle date pour l'élection présidentielle, à l'effet d'éviter la persistance de la crise qui sévit en Algérie», ajoutant qu'il soutenait «tout appel à choisir des personnalités nationales qui font l'unanimité pour mener ce dialogue».
Il a précisé en outre qu'il «n'est pas contre l'accompagnement de ce dialogue par l'institution militaire, mais pas comme partie politique», affirmant qu'«après la définition d'une date de cette échéance, il faudra ouvrir un dialogue en vue de réviser la loi sur les partis et le régime électoral et procéder à l'installation d'une Haute instance d'organisation des élections».
Abordant le sujet des dossiers transmis à la justice, le président de l'UFDS a insisté sur l'impératif de laisser «l'institution militaire accomplir ses missions pourvu qu'elle fournisse toutes les données et agisse en toute transparence en ce qui concerne la poursuite en justice des personnes corrompues», rejetant tout appel à accorder l'amnistie aux personnalités détenues en contrepartie de la récupération de tout ce qui a été dilapidé. En réponse à une question relative à la détention de Louisa Hanoune dans une prison civile à Blida, le même responsable s'est refusé à tout commentaire «en l'absence de donnée concernant cette décision prise par le tribunal militaire».

Mouloud H.

L'Echo d'Algérie : 27/05/2019
Anep : 1916 011 201